

Étude des crédits 2018-2019

Renseignements particuliers

Opposition officielle

Retraite Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Table des matières

#	QUESTIONS
1.	Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des cinq dernières années, en indiquant : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers; b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents; c. le délai de traitement.
2.	Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer : a. le nombre et le pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers; b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés. c. le délai de traitement.
3.	Nombre et pourcentage de personnes entre 18 et 25 ans et entre 26 et 35 ans qui n'ont aucun gain admissible non ajusté pour chacune des cinq dernières années.
4.	Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité, par catégorie d'âge.
5.	Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité touchés par la pénalité imposée à l'atteinte de l'âge de 65 ans.
6.	Nombre et liste de tous les régimes administrés par Retraite Québec.
7.	Nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes administrés par Retraite Québec et évolution pour les cinq dernières années.
8.	Taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes administrés par Retraite Québec et évolution pour les cinq dernières années.
9.	Nombre de régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administrés par Retraite Québec.
10.	Liste des régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administrés par Retraite Québec incluant : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années; b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.
11.	Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.
12.	Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années; b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.
13.	Nombre et types de régimes de retraite administrés par Retraite Québec entre 2011-2012 et 2017-2018. Pour chaque type, indiquer lesquels sont : a. à prestations déterminées; b. à cotisations déterminées; c. interentreprises.
14.	Parmi les régimes complémentaires de retraite, combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2011-2012 et 2017-2018. Fournir les prévisions 2018-2019.
15.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite.
16.	Parmi les régimes complémentaires de retraite, combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2011-2012 et 2017-2018. Fournir les prévisions pour 2018-2019.

#	QUESTIONS
17.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime.
18.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur municipal</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2011-2012 et 2017-2018. Fournir les prévisions pour 2018-2019.
19.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite.
20.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur municipal</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2011-2012 et 2017-2018. Fournir les prévisions pour 2018-2019.
21.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime.
22.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur universitaire</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2011-2012 et 2017-2018. Fournir les prévisions pour 2018-2019.
23.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite.
24.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur universitaire</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2011-2012 et 2017-2018. Fournir les prévisions pour 2018-2019.
25.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime.
26.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur privé</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2011-2012 et 2017-2018. Fournir les prévisions pour 2018-2019.
27.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite.
28.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur privé</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2011-2012 et 2017-2018. Fournir les prévisions pour 2018-2019.
29.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime de retraite.
30.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) depuis l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
31.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
32.	Coût reliés à la mise en vigueur de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
33.	Heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
34.	Depuis décembre 2014, par année, le nombre de dossiers et de demandes liés à la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
35.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre et une liste des régimes s'étant prévalu d'un report de négociations prévu à l'article 26.
36.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre et une liste des modifications au régime transmises à Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec).
37.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , une liste des demandes d'arbitrage.
38.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , une liste des régimes en défaut de production du rapport visé au deuxième alinéa de l'article 4, à l'article 16 ou à l'article 26.
39.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec.

#	QUESTIONS
40.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par municipalité et par régime.
41.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre de régimes ayant fait une demande afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme.
42.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014 en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec), notamment en ce qui concerne le partage des coûts et l'augmentation de l'âge de départ à la retraite
43.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) depuis l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
44.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) en relation avec l'adoption de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> .
45.	Coûts reliés à la mise en vigueur de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> .
46.	Nombre de dossiers et de demandes liés à la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> .
47.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre de modifications au régime transmises à Retraite Québec.
48.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre et une liste des demandes d'arbitrage.
49.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre et une liste des régimes en défaut de production du rapport actuariel.
50.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec.
51.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par régime.
52.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis le dépôt de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i> .
53.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec le dépôt de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i> .
54.	Coût reliés et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i> .
55.	Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers; b. le délai; c. le nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs; d. le montant moyen du remboursement demandé; e. le montant total lié aux demandes de remboursement; f. le nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement.

#	QUESTIONS
56.	Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor en 2016-2017 et 2017-2018. Fournir les prévisions pour l'année 2018-2019.
57.	Liste des bureaux régionaux et l'effectif rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis 5 ans et fournir les prévisions pour 2018-2019.
58.	Depuis 5 ans, par année financière, indiquer le nombre d'employés, par catégorie d'emploi, par région.
59.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis 5 ans par ou pour Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) concernant les régimes de prestations cibles.
60.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis 5 ans par ou pour Retraite Québec concernant ses activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite.
61.	Indiquer les sommes dépensées depuis 5 ans, par année financière, par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels et le projet lié (interne, externe ou du CSPQ).
62.	État de situation concernant le dépôt du règlement d'application de <i>la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi.</i>
63.	Pour les demandes de retraite par Internet et le programme SimulRetraite, indiquer, par mois, le nombre de codes d'accès personnel (CAP) demandés, le nombre de CAP accordés et le délai moyen pour leur obtention.
64.	Pour le service clicSÉCUR, indiquer, par mois, le nombre de demandes d'authentification.
65.	Bilan des actions réalisées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec et à la préparation d'un projet de loi. Échéancier, nombre et date de rencontres, personnes consultées, documents et études produits, etc.
66.	Sommes dépensées relativement à l'obligation de consultation publique sur le Régime de rentes du Québec.
67.	Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et de placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2016 et 2017, depuis sa création.
68.	Nombre de demandes traitées pour chacune des cinq dernières années concernant le crédit remboursable pour le Soutien aux enfants. Indiquer : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers; b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents; c. le délai.
69.	Rendement du fonds du Régime de rentes du Québec depuis les dix dernières années.
70.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CARRA avec la Régie des rentes.
71.	Coûts associés à la fusion de la CARRA et de la Régie des rentes.
72.	Impact de la mise en place de Retraite Québec sur le niveau d'effectifs ministériels, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi.
73.	Préciser l'impact de la mise en place de Retraite Québec sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, départs à la retraite, fins de postes, mises en disponibilité, nominations.
74.	Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de Retraite Québec.
75.	Ventilation du budget de fonctionnement de Retraite Québec.
76.	Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par Retraite Québec.
77.	Ventilation des économies réalisées depuis la mise en place de Retraite Québec.
78.	Ventilation, par année et par catégorie de dépenses, des frais d'administration concernant les dépenses de fonctionnement de Retraite Québec, de la Régie des rentes et de la CARRA depuis 3 ans.
79.	Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, le nom des membres, le budget et les résultats.

#	QUESTIONS
80.	Liste des employés et des membres des conseils d'administration relevant de Retraite Québec, en indiquant leur poste et leur rémunération.
81.	Liste des personnes, et copie de leur <i>curriculum vitae</i> , qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : a. le nom; b. le titre; c. la date de début et de fin de leur mandat; d. la rémunération; e. les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.
82.	Coûts associés à la mise en place de Retraite Québec, notamment : a. la formation; b. la publicité; c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique; d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement; e. les baux résiliés et locaux vacants; f. achat de matériel; g. tout autre coût de transition.
83.	Concernant le bureau de la présidence : a. nombre de rencontres, repas ou réunions et les frais afférents; b. liste des personnes rencontrées en précisant le but de la rencontre; c. frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation; d. liste des participations à des colloques, à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents.
84.	Depuis dix ans, présenter l'évolution annuelle du nombre de plaintes concernant les régimes de retraite du secteur public (anciennement administrés par la CARRA), et spécifier leur cause principale.
85.	Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années, par mois, en indiquant : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers; b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents et le montant total alloué au paiement de ces heures supplémentaires; c. le délai.
86.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emplois et par ministère.
87.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emplois et par réseau.
88.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par régime.
89.	Liste de tous les régimes publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA). Inclure : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes; présenter l'évolution pour les cinq dernières années; b. l'actif constitué, les obligations actuarielles, le surplus ou déficit, et le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes; présenter l'évolution pour les cinq dernières années. Distinguer la capitalisation de la partie financée par les employés de celle l'étant par l'employeur.
90.	Parmi les régimes de retraite publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien sont en déficit à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2018-2019.
91.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite.
92.	Parmi les régimes de retraite publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien sont en surplus à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2018-2019.
93.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime de retraite.
94.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite publics, notamment sur le plan du partage des coûts et de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Coûts de ces travaux, études et analyses.

#	QUESTIONS
95.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la publication d'un plan stratégique. Fournir la liste et les dates des rencontres tenues. Coûts pour ces travaux, études et analyses.
96.	Échéancier pour la présentation d'un plan stratégique.
97.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec les problèmes de double rémunération pour l'ensemble de la fonction publique.
98.	Nombre de cas répertoriés liés au phénomène de la double rémunération. Ventiler par ministère ou organisme.
99.	Nombre de saisies et de réductions de rente effectuées par Retraite Québec (anciennement par la CARRA) depuis dix ans.
100.	<p>Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis dix ans. Indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> c. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers; d. le délai; e. le nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs; f. le montant moyen du remboursement demandé; g. le montant total lié aux demandes de remboursement; h. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement.
101.	<p>Liste des projets informatiques depuis dix ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. présenter l'évolution des coûts pour chacun des dossiers; b. indiquer le nombre de consultants externes et les coûts associés; c. indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et fournir les prévisions pour 2018-2019), pour l'informatique et les technologies de l'information; d. préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
102.	<p>Depuis dix ans, par année financière, le nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la nature ou l'objet du contrat; b. la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre); c. copie du contrat; d. copie du résultat; e. le coût du contrat.
103.	<p>En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r. 2 – (<i>Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. indiquer le nombre de cas <u>identifiés</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs, b. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.; c. indiquer le nombre de cas <u>identifiés</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs; d. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.; e. indiquer le nombre de cas <u>reçus</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs; f. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.; g. indiquer le nombre de cas <u>reçus</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs; h. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
104.	<p>État de situation quant à la mesure «Soutien aux enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels», incluant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. nombre d'enfants admis; b. nombre d'enfants refusés; c. total des sommes versées.

TITRE 1 : Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des cinq dernières années, en indiquant :

- a. le nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;**
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents;**
- c. le délai de traitement.**

Régime de rentes du Québec

		2017
	Nombre de demandes de rente de retraite traitées	110 449
	Pourcentage des demandes de rente de retraite qui sont automatisées (ne nécessitant pas l'intervention d'un agent)	52,5 %
A	Nombre total d'agents qui ont traité la rente de retraite	45 agents
A	Pourcentage d'agents qui ont traité la rente de retraite sur l'ensemble des agents de rentes (inclus la rente d'invalidité, de survie et le suivi des rentes)	38 %
B	Heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité la rente de retraite (et montant)	253 heures (9 448 \$)
C	Délai de traitement moyen	13,0 jours
	Nombre total de préposés qui ont traité la rente de retraite par téléphone et la rente de retraite en entrevue	81 préposés

Régimes de retraite du secteur public

		2017
	Nombre de rentes de retraite traitées	21 160
A	Nombre d'agents qui traitent ces dossiers	45
B	Heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité la rente de retraite (et montant)	644 heures (25 303 \$)
C	Délai (jours)	57 jours

TITRE 2 : Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer :

- a. le nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés;
- c. le délai de traitement.

Régime de rentes du Québec (RRQ)

	2016 (Note 1)
Nombre de dossiers traités de partage des gains entre ex-conjoints mariés ou unis civilement	12 459 dossiers
Nombre de partages	5 014
Nombre de renonciations	6 901
Nombre de demandes refusées	544
Nombre de dossiers traités de partage des gains entre ex-conjoints de fait	171 dossiers
Nombre de partages effectués	35
Nombre de demandes refusées	136
Délais de traitement moyens (Note 2)	
Partages	21 jours
Renonciations (Note 3)	110 jours

Note 1 : La dernière année financière disponible au RRQ, pour les dossiers traités de partages, est l'année 2016 (janvier à décembre).

Note 2 : Les délais de traitement moyens ne concernent que les demandes reçues directement à Retraite Québec, ce qui exclut les jugements en provenance du Régime de pensions du Canada (le temps de transfert des jugements est hors du contrôle de Retraite Québec et peut, par exemple, prendre jusqu'à 200 jours). Les délais sont calculés à partir des demandes terminées en date du 12 février 2018.

Note 3 : On donne une priorité de traitement aux partages, car il a un effet sur le registre des gains des clients et sur leurs prestations. Par le fait même, le délai de traitement des renonciations est plus long.

	2016
a. Nombre d'agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation	18 agents
Préparation des dossiers	6 agents de bureau
Analyse des jugements	12 agents de rentes
a. Pourcentage d'agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation sur l'ensemble des agents qui ont travaillé à la tenue du registre du cotisant	90 %
b. Total des heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation	560 heures

TITRE 2 : Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer :

- a. le nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés;
- c. le délai de traitement.

Régimes de retraite du secteur public (RRSP)

	2017
Nombre total de demandes de relevé des droits traitées - RRSP	1 661 dossiers
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de relevés des droits produits 	1 439
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes de relevé des droits refusées 	222
Nombre total de demandes d'acquiescement traitées - RRSP	367 dossiers
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acquiescements effectués 	324
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes d'acquiescement refusées 	43
Délais de traitement moyens (Note 1)	
Relevé des droits :	46,82 jours
Acquiescement :	38,41 jours
Note 1 : Délai légal. Selon les dispositions des régimes (règlements), le relevé des droits doit être produit dans un délai de 90 jours et l'acquiescement des sommes dans un délai de 120 jours.	

	2017
Nombre de techniciens qui ont traité les demandes de relevé des droits et d'acquiescement (Note 2)	6 techniciens
Note 2 : Les techniciens traitent les demandes de relevé des droits et d'acquiescement en effectuant le processus en totalité, de l'analyse des divers documents reçus et des jugements jusqu'à l'émission des extraits aux clients en produisant tous les calculs requis.	

TITRE 3 : Nombre et pourcentage de personnes entre 18 et 25 ans et entre 26 et 35 ans qui n'ont aucun gain admissible non ajusté pour chacune des cinq dernières années

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 4 : Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité, par catégorie d'âge.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 5 : Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité touchés par la pénalité imposée à l'atteinte de l'âge de 65 ans

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- TITRES 6 à 8 :**
- 6. Liste de tous les régimes administrés par Retraite Québec;**
 - 7. Nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et évolution pour les cinq dernières années;**
 - 8. Taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes et évolution pour les cinq dernières années.**

La liste de tous les régimes surveillés par Retraite Québec, le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et l'évolution pour les cinq dernières années, sont des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et habituellement traités par ces tiers de façon confidentielle. **En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer.**

TITRE 9 : Nombre de régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administré par Retraite Québec

État de situation

Dans les régimes surveillés par Retraite Québec au 31 décembre 2017, il y a 64 régimes en voie de terminaison ou de fusion.

De ce nombre, il y a 9 régimes en voie de fusion :

- 6 régimes sont en fusion avec un régime sous la législation du Québec;
- 2 régimes sont en fusion avec un régime sous la législation de l'Ontario;
- 1 régime est en fusion avec un régime sous la législation de l'Alberta.

Voici le détail des régimes en voie de fusion ou de terminaison:

	Nombre de régimes visés	Nombre de participants visés*
Régime en voie de fusion		
Prestations déterminées	8	2 549
Cotisation déterminée	1	120
Régime en voie de terminaison		
Prestations déterminées	29	12 209
Cotisation déterminée	26	1 891
Total	64	16 769

* Participants actifs, non actifs et bénéficiaires au Québec et hors Québec

TITRE 10 : Liste des régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administrés par Retraite Québec incluant :

- a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
- b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

La liste de tous les régimes surveillés par Retraite Québec, le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et l'évolution pour les cinq dernières années, sont des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et habituellement traités par ces tiers de façon confidentielle. **En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer dans l'état actuel des choses.**

- TITRES 11-12 :**
11. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.
 12. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :
 - a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;
 - b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.

Nom du régime	Nb. de retraités au 2017-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2017-12-31 estimé
Régime de retraite des employés d'usine de Signature Aluminum Canada inc., Sainte-Thérèse, Québec	0	-
Régime de retraite des salariés de Papiers Fraser inc., Pâtes Thurso	0	-
Régime de retraite des syndiqués de Papiers Fraser inc., Pâtes Thurso	0	-
Régime de rentes des employés salariés et horaires de Outil et Matrice Harrington inc.	0	-
Régime de retraite pour les employés salariés non syndiqués de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	-
Régime de retraite pour les employés à l'heure de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	-
Régime de retraite pour les membres du syndicat des employés de bureau de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	-
Régime de retraite No 1 de Lab Chrysotile	105	*Fin d'adm. en fév. 2018 à 100%
Régime de retraite No 3 de Lab Chrysotile	39	*Fin d'adm en fév. 2018 à 100%
Régime de retraite des salariés non syndiqués de Lab Chrysotile	91	*Fin d'adm. en fév. 2018 à 100%
Régime de retraite des cadres de Lab Chrysotile	0	Fin d'adm. en février 2014 à 101,9 %
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2013	114	103,2 %

- TITRES 11-12 :**
- 11. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
 - 12. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
 - a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
 - b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2017-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allègement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2017-12-31 estimé
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2014	36	95,2 %
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2015	9	96,8 %
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à Retraite Québec en 2016	16	103,7 %
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à Retraite Québec en 2017	20	98,7 %
Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués de bureau de F.F. Soucy (PWB)	15	86,7 %
Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués d'usine de F.F. Soucy (PWB)	180	80,0 %
Régime complémentaire de retraite du personnel non syndiqué de F.F. Soucy (PWB)	56	86,1 %
Régime de retraite des employés non syndiqués de PML (PWB)	30	92,2 %
Régime de retraite des employés syndiqués de PML (PWB)	158	89,6 %
Régime de retraite des employés syndiqués de Stadacona (PWB)	483	93,6 %
Régime de retraite des employés non syndiqués de Stadacona (PWB)	171	90,9 %
Régime de rentes pour les employés non syndiqués de Silicium Bécancour inc.	31	92,6 %

- TITRES 11-12 :**
11. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.
 12. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :
 - a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;
 - b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.

Nom du régime	Nb. de retraités au 2017-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2017-12-31 estimé
Régime de rentes pour les employés syndiqués de Silicium Bécancour inc.	89	85,0 %
Pension Plan for the Non-Bargaining Salaried Employees of Trailmobile Parts & Service Canada Ltd (Plan B-1)	9	89,7 %
Pension Plan for Certain Hourly-Paid and Salaried Employees of Trailmobile Parts & Service Canada Ltd (Plan B-2)	5	82,5 %
Caisse de retraite des Industries de la Mode du Québec, U.I.O.V.D.	78	100,2 %
Régime de retraite pour les employés non syndiqués de Bennett Fleet inc. et ses compagnies participantes	6	82,3 %
Pension Plan for the Salaried Personnel of Union of Canada Life Insurance Company	2	Fin d'adm. en fév. 2018 à 108,5%
Pension Plan for the Salaried Employees of Signature Aluminum Canada Inc.	9	102,3 %
Nortel Networks Negotiated Pension Plan	871	106,8 %
Mabe Canada Inc. Pension Plan No. 1	424	104,3 %
TOTAL	3047	

* La rente est versée à 100% et inclut la garantie du gouvernement. La garantie s'élève à 152 000 pour les trois régimes de Lab Chrysotile dont l'administration se termine le 1^{er} février 2018

TITRE 13 : Nombre et types de régimes de retraite administrés par Retraite Québec entre 2011-2012 et 2017-2018. Pour chaque type indiquer lesquels sont : a) à prestations déterminées, b) à cotisations déterminées, c) interentreprises

Description :

Les statistiques de cette fiche concernent les régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec au 31 décembre 2017. **À noter que Retraite Québec ne fait pas l'administration de ces régimes; elle les surveille.** Ce tableau regroupe les régimes actifs, en voie d'enregistrement, de transfert dans une autre législation, de terminaison, d'annulation et de fusion à un autre régime de retraite.

Régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec

Au 31 décembre ¹	Ensemble des régimes	Régimes à prestations déterminées ²	Régimes à cotisation déterminée ²	Régimes interentreprises ³	Régimes de retraite simplifiés	Régimes volontaires d'épargne-retraite
2017	999	549	179	250	11	10

- (1) : Ces données sont basées sur les plus récentes déclarations annuelles de renseignements, dont la majorité date de 2016.
- (2) : Excluant les régimes interentreprises.
- (3) : Régimes ayant plus d'un employeur partie au régime. Inclus les 10 régimes interentreprises à cotisations négociées, visés par la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises* adoptée le 2 avril 2015.

TITRES 14 à 17 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite entre 2011-2012 et 2017-2018, les prévisions pour 2018-2019, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRES 18 à 21 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite pour le secteur municipal entre 2011-2012 et 2017-2018, les prévisions 2018-2019, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRES 22 à 25* : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite pour le secteur universitaire, entre 2012-2013 et 2017-2018, les prévisions 2018-2019, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRES 26 à 29 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite du secteur privé entre 2011-2012 et 2017-2018, les prévisions pour 2018-2019, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 30 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 31 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

À la suite de l'adoption le 4 décembre 2014 de la [Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées](#) du secteur municipal (RLRQ, chapitre S-2.2.1), Retraite Québec a publié ou mis en ligne les documents suivants pour la clientèle cible.

1) Directives

Elles sont présentées sur le site internet de Retraite Québec et elles couvrent les sujets suivants :

- a) Définitions à retenir aux fins de l'application de la Loi
- b) Évaluation actuarielle avant restructuration
 - i) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2013
 - ii) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2014
 - iii) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2015
 - iv) Évaluations actuarielles subséquentes
- c) Administration courante
 - i) Indexation automatique
 - ii) Prestation additionnelle
 - iii) Cotisation patronale minimale
 - iv) Acquittements et décès
 - v) Rachats de service et transferts
- d) Report des négociations
 - i) Conditions
 - ii) Effets du report
- e) Cotisation d'exercice maximale
- f) Indexation de la rente après la retraite
- g) Réserve de restructuration
- h) Communications au ministre

2) Avis

- a) [Rapport d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013](#)
- b) [Mandat d'évaluation actuarielle](#)
- c) [Processus de restructuration](#)
- d) [Conséquences possibles de la restructuration pour les retraités](#)

3) Questions/Réponses

Elles couvrent les sujets suivants :

- a) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration
 - i) Actif et passif
 - ii) Hypothèses
 - iii) Déficits
 - iv) Cotisations à verser
 - v) Contenu du rapport
 - vi) Composition des groupes
 - vii) Répartition du déficit
- b) Report de la restructuration
 - i) Général
 - ii) Facultatif-obligatoire
 - iii) Plusieurs groupes
 - iv) Conditions de report – Taux de capitalisation
 - v) Conditions de report – Association
 - vi) Conditions de report – Entente en vigueur
 - vii) Conditions de report – 18 % - 20 %
 - viii) Conditions de report – Partage 50/50
- c) Administration courante
 - i) Période du 1^{er} janvier 2014 au 4 décembre 2014
 - ii) Période à compter du 5 décembre 2014
- d) Partage et décalage
 - i) Évaluation actuarielle avant restructuration
- e) Fonds de stabilisation
 - i) Questions générales
 - ii) Exemple avec différents types de régime
- f) Modifications
 - i) Questions concernant les modifications à considérer dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration
 - ii) Questions concernant les modifications aux fins de la restructuration
- g) Évaluation actuarielle post-restructuration

4) Autres documents

- a) [Calendrier de mise en œuvre du projet de loi n° 3](#)
- b) [Directives du Secrétariat du travail](#)

TITRE 32 : Coûts reliés à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Aucun coût externe engendré. Tous les travaux ont été réalisés à l'interne.

TITRE 33 : Heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Les travaux ont été réalisés à l'interne.

TITRE 34 : Depuis décembre 2014, le nombre de dossiers et de demandes liés à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

158 régimes de retraite sont visés par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Retraite Québec a reçu de nombreuses demandes liées à cette loi. Elle a répondu à plusieurs demandes téléphoniques d'actuaire et de représentants de régimes de retraite. La durée de ces appels est plus importante que pour les autres types d'appel, étant donné la complexité du sujet.

Retraite Québec a communiqué avec chaque firme d'actuaire au sujet de la préparation des évaluations actuarielles.

Une adresse courriel a été créée pour regrouper les nombreuses questions relatives à cette loi. Des courriels (16) de type « questions-réponses » ont été envoyés aux représentants désignés pour diffusion à l'ensemble des actuaires concernés dans leurs firmes.

Retraite Québec intègre l'information de ces « questions-réponses » sur une page Web concernant les régimes de retraite du secteur municipal.

Titre 35 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre et une liste de régimes s'étant prévalus d'un report de négociations prévu à l'article 26

Au 31 décembre 2017, 42 régimes avaient reporté les négociations.

C'est le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MTESS) qui est responsable de cette section de la Loi, c'est donc lui qui possède la liste des régimes de retraite qui ont transmis une demande. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous référons le demandeur au MTESS.

Titre 36 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre et une liste des modifications au régime transmises à Retraite Québec

Au 31 décembre 2017, Retraite Québec avait reçu 32 demandes d'enregistrement pour une modification qui découle de la Loi.

Les modifications transmises à Retraite Québec portent, notamment, sur les sujets suivants:

- le partage des cotisations d'équilibre liées au service postérieur
- l'ajout d'un fonds de stabilisation
- le partage des cotisations de stabilisation
- l'abolition de l'indexation automatique
- les règles de la cotisation patronale minimale (CPM)

TITRE 37 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, une liste des demandes d'arbitrage

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MTESS)

Titre 38 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, une liste de régimes en défaut de production du rapport visé au deuxième alinéa de l'article 4, à l'article 16 ou à l'article 26

Article 4 (deuxième alinéa)

Les rapports sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration ont tous été transmis à Retraite Québec.

Article 16

Retraite Québec a reçu 40 rapports sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015. Le rapport sur cette évaluation actuarielle devait être transmis à Retraite Québec avant le 30 septembre 2016. **Aucun régime n'est en défaut au 31 décembre 2017.**

Article 26

42 régimes ont indiqué vouloir reporter les négociations d'un an et devaient transmettre à Retraite Québec un rapport sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014. Ils ont tous transmis le rapport de cette évaluation actuarielle. **Aucun régime n'est en défaut au 31 décembre 2017.**

TITRE 39 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec

L'information est disponible sur le site internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

TITRE 40 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi 15), et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par municipalité et par régime.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 41 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre de régimes ayant fait une demande afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme

L'article 12 de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la Loi RRSM) stipule que : « [...] Lorsque plusieurs catégories d'employés participent à un même régime, les déficits peuvent être répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme municipal dès qu'une majorité de catégories en fait la demande. Le comité de retraite informe Retraite Québec de cette décision et lui transmet les données concernant les déficits totaux et la part de ceux-ci imputables à chacune de ces catégories.[...] »

Les régimes n'ont donc pas à faire une demande à Retraite Québec afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime.

Ce n'est qu'après les négociations entre les parties que les informations seront transmises à Retraite Québec et qu'elle pourra comptabiliser le nombre de régimes s'étant prévalus de cette disposition de l'article 12. Au 31 décembre 2017, Retraite Québec n'est pas en mesure de présenter le nombre de régimes visés.

TITRE 42 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014 en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite administrés par Retraite Québec notamment en ce qui concerne le partage des coûts et l'augmentation de l'âge de départ à la retraite.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 43 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Contexte

La Loi prévoit la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal afin d'en assainir la santé financière et d'en assurer la pérennité.

Plusieurs dispositions de la Loi sont sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) comme la négociation, la conciliation et l'arbitrage. Les autres dispositions de cette Loi sont sous la responsabilité du ministère des Finances ou de Retraite Québec. Retraite Québec échange régulièrement de l'information avec le Secrétariat du travail pour suivre l'avancement des négociations dans les régimes visés par la Loi.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, Retraite Québec a travaillé sur plusieurs aspects :

- répondre aux demandes d'information de la clientèle cible, soit les actuaires, les administrateurs de régimes (comités de retraite) et les organismes municipaux dans les meilleurs délais et dans le respect de leurs besoins;
- clarifier l'application de divers aspects de la Loi;
- émettre des directives concernant notamment le taux d'intérêt maximal applicable aux évaluations actuarielles et la composition des groupes aux fins de la répartition des déficits dans les évaluations actuarielles;
- mettre en ligne une page Web [Régimes de retraite du secteur municipal \(RRSM\)](#) pour informer les actuaires et les administrateurs visés sur les sujets d'intérêt général;
- faire le suivi des documents, rapports et avis requis en vertu de la Loi;
- adapter la surveillance des régimes visés par la Loi;
- s'assurer de la conformité des rapports sur l'évaluation actuarielle en fonction des exigences de la loi.

TITRE 44 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)

L'information est disponible sur le site internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

TITRE 45 : Coûts reliés à la mise en vigueur de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)

Les travaux ont été presque exclusivement réalisés à l'interne.

TITRE 46 : Depuis le 26 novembre 2015, le nombre de dossiers et de demandes liés à la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées (PL 57).

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées a été sanctionnée le 26 novembre 2015.

Retraite Québec reçoit de nombreuses demandes liées à cette loi. Elle répond à plusieurs demandes téléphoniques et par courriels d'actuares et de représentants de régimes de retraite.

Un document d'information « *La lettre n° 31* » a été publié à la mi-avril 2016 afin de répondre aux nombreuses demandes des représentants des firmes d'actuares du Québec et de l'extérieur de la province.

TITRE 47 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre de modifications au régime transmises à Retraite Québec.

La Loi modifiant La Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées a été sanctionnée le 26 novembre 2015.

Depuis, Retraite Québec a reçu 160 demandes d'enregistrement pour cette Loi.

TITRE 48 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre et une liste des demandes d'arbitrage.

Aucun régime n'a fait une demande d'arbitrage.

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées ne prévoit aucun processus de négociation, contrairement à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

TITRE 49 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL57), le nombre et une liste des régimes en défaut de production du rapport actuariel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 50 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec

L'information est disponible sur le site internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

TITRE 51 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants. Fournir une ventilation par régime

Toute donnée financière ne peut être ventilée par régime puisque celle-ci constitue des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et traités par ces tiers de façon confidentielle. En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer.

Par ailleurs, Retraite Québec tient à souligner que le PL 57 ne vise pas à restructurer les droits comme le fait la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (PL 3).

Ce projet de loi vise plutôt à réformer la méthode de financement des régimes de retraite du secteur privé. Il n'est donc pas question pour le PL 57 de déterminer les déficits imputables aux retraités versus ceux imputables aux participants actifs. Ceci s'avère nécessaire pour le PL 3 pour déterminer la juste part du déficit qui doit être assumée par une réduction des droits pour chacun des groupes.

TITRE 52 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis le dépôt de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives

La Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (ci-après la Loi) est entrée en vigueur le 8 juin 2016.

Retraite Québec a offert un soutien et de l'information téléphonique aux intervenants des neuf régimes de retraite visés. Sur ces neuf régimes, cinq sont tenus d'appliquer les mesures particulières de restructuration prévues à la Loi.

TITRE 53 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec le dépôt de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives

À la suite de l'adoption le 8 juin 2016 de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (2016, chapitre 13) (Loi RRUS), laquelle est entrée en vigueur le 8 juin 2016, Retraite Québec a publié ou mis en ligne les documents suivants pour la clientèle cible :

1) Directives

Elles sont contenues sur le site Web de Retraite Québec et couvrent les sujets suivants :

- a) Régimes visés
- b) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2015
- c) Enregistrement de modifications à un régime de retraite

2) Publications

Elles sont disponibles sur le site Web de Retraite Québec :

- a) Formulaire - Demande d'enregistrement d'une modification à un régime de retraite soustrait à l'application de règles de financement
- b) Annexe – Modification établie dans le cadre du processus de restructuration des régimes de retraite visés par la Loi RRSU

TITRE 54 : Coûts reliés et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives

Aucun coût externe engendré. Les travaux ont été réalisés à l'interne.

TITRE 55 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. délai;
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;
- d. montant moyen du remboursement demandé;
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement

Régime de rentes du Québec (RRQ)

Cette question a été répondue en présumant qu'elle portait sur les rentes versées par le Régime de rentes du Québec, soit la rente de retraite, la prestation de survivant et la rente d'invalidité. Les données contenues dans cette fiche sont le résultat d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatif.

		2017
	Nombre total de demandes d'attribution traitées ⁽¹⁾	188 400
	Nombre de dossiers vérifiés ⁽²⁾	1 241
C	Nombre de dossiers en erreur ⁽³⁾	9
	Taux de conformité des traitements ⁽⁴⁾	
	Attribution de la rente de retraite	99,71 %
	Attribution des prestations de survivants	99,35 %
	Attribution des rentes d'invalidité	98,49 %
A	Nombre d'agents concernés par les dossiers en erreur	8
A	Pourcentage d'agents concernés par les dossiers en erreur	6 %
B	Délai de traitement moyen ⁽⁵⁾	1 à 2 mois
D-E	Montant à rembourser au client	
	<i>Montant moyen à rembourser au client</i>	
	Erreurs non récurrentes ⁽⁶⁾	30 745 \$
	Erreurs récurrentes ⁽⁷⁾	417 \$
	<i>Montant total à rembourser au client</i>	
	Erreurs non récurrentes	184 468 \$
	Erreurs récurrentes	1 251 \$
	Montant à réclamer au client	
	<i>Montant moyen à réclamer au client</i>	
	Erreurs non récurrentes	242 \$
	Erreurs récurrentes	5 \$
	<i>Montant total à réclamer au client</i>	
	Erreurs non récurrentes	484 \$
	Erreurs récurrentes	5 \$
F	Nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement	Voir B

TITRE 55 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;**
- b. délai;**
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;**
- d. montant moyen du remboursement demandé;**
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;**
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement**

- (1) Comprend les demandes d'attribution de prestations pour la retraite, la survie et l'invalidité. Période de référence : du 1^{er} septembre au 31 août.
- (2) Il s'agit d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatif.
- (3) Les erreurs financières détectées sont soit remboursées au client s'il s'agit d'un sous-paiement, soit lui sont réclamées s'il s'agit d'un surpaiement.
- (4) L'indicateur mesurant le taux de conformité a été révisé en 2012 afin d'y inclure les traitements entièrement automatisés.
- (5) Les délais de corrections sont habituellement de 1 à 2 mois après détection de l'erreur. Le remboursement auprès du client s'effectue dans ce délai. En ce qui concerne les montants à réclamer, Retraite Québec se compense à même les montants versés au client. Dépendamment du montant à percevoir, Retraite Québec étale la compensation sur plusieurs mois ou sur plusieurs années.
- (6) Une erreur est dite non récurrente si elle correspond à un certain nombre de mois payés en trop ou en moins.
- (7) Une erreur est dite récurrente si elle engage un montant à payer tous les mois durant l'admissibilité du client.

TITRE 55 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. délai;
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;
- d. montant moyen du remboursement demandé;
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement

Régimes de retraite du secteur public

		2017
	Nombre total de demandes de rente de retraite et de prestation de survivants ⁽¹⁾	23 847
	Nombre de dossiers vérifiés ⁽²⁾	3 488
C	Nombre de dossiers en erreur	13
	Taux de conformité des traitements	
	Rentes avec lien d'emploi	99.81 %
	Rentes sans lien d'emploi	99.47 %
	Prestations de survivants	99.48 %
A	Nombre d'agents concernés par les dossiers en erreur	8
B	Délai de traitement moyen ⁽³⁾	4 mois
D-E	Montant à rembourser au client	
	<i>Montant moyen à rembourser au client</i>	68 \$
	<i>Montant total à rembourser au client</i>	352 \$
	Montant à réclamer au client	
	<i>Montant moyen à réclamer au client</i>	1 400 \$
	<i>Montant total à réclamer au client</i>	9 799 \$
F	Nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement	Voir B

(1) Comprend les demandes de rente de retraite avec et sans lien d'emploi, les demandes de prestation de survivants et d'orphelins.

(2) Il s'agit d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatifs.

(3) Depuis juillet 2014, les corrections sont traitées dès leur signalement. Avant cette date, le moment de la révision légale de la rente pour effectuer les corrections était attendu.

TITRE 56 : Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor en 2016-2017 et 2017-2018, et prévisions 2018-2019.

Retraite Québec est un organisme extrabudgétaire exerçant des opérations de nature fiduciaire.

TITRE 57 : Liste des bureaux régionaux et l'effectif rattaché par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux; depuis cinq ans et les prévisions pour 2018-2019

Année financière 2017

LIEU DE TRAVAIL	Haute direction et cadre	Professionnel	Fonctionnaire	Ouvrier	TOTAL
Abitibi-Témiscamingue	0	0	4	0	4
Bas-St-Laurent	0	0	4	0	4
Centre du Québec	0	0	5	0	5
Estrie	0	0	6	0	6
Mauricie	1	0	30	0	31
Montréal	4	7	124	0	135
Outaouais	0	0	6	0	6
Québec	99	829	906	5	1 839
Saguenay/Lac-St-Jean	0	0	3	0	3
Total des postes¹	104	836	1 088	5	2 033
ETC					1 950,4

1. Le total des postes indiqué par année financière reflète le nombre d'employés en lien d'emploi. Il n'indique pas la consommation en ETC.

TITRE 58 : Depuis cinq ans, par année financière, indiquer le nombre d'employés par catégorie d'emploi et par région

Année financière 2017

LIEU DE TRAVAIL	Haute direction et cadre	Professionnel	Fonctionnaire	Ouvrier	TOTAL
Abitibi-Témiscamingue	0	0	4	0	4
Bas-St-Laurent	0	0	4	0	4
Centre du Québec	0	0	5	0	5
Estrie	0	0	6	0	6
Mauricie	1	0	30	0	31
Montréal	4	7	124	0	135
Outaouais	0	0	6	0	6
Québec	99	829	906	5	1 839
Saguenay/Lac-St-Jean	0	0	3	0	3
Total des postes¹	104	836	1 088	5	2 033
ETC					1 950,4

1. Le total des postes indiqué par année financière reflète le nombre d'employés en lien d'emploi. Il n'indique pas la consommation en ETC.

TITRE 59 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans par ou pour Retraite Québec concernant les régimes de retraite à prestations cibles

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 60 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans par ou pour Retraite Québec concernant ses activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 61 : Sommes dépensées à Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information depuis cinq ans en achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels et le projet lié (interne, externe ou du CSPQ)

Voir le document en annexe.

TITRE 61 : Sommes dépensées en 2017 par Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information *

	Achat de logiciels et de matériel (\$)	Ressources internes (\$)	Services professionnels		Autres dépenses (\$)	Total (\$)
			Services externes (\$)	CSPQ (\$)		
Activités courantes	7 833 735	33 843 989	14 985 394	9 023 103	878 873	66 565 094
Projets	121 098	4 524 878	6 561 093	0	160 132	11 367 201
Total 2017	7 954 833	38 368 867	21 546 487	9 023 103	1 039 005	77 932 295

* Correspond aux dépenses en ressources informationnelles définies dans le cadre du Bilan annuel des réalisations en ressources informationnelles (BARRI).

Ventilation des sommes dépensées en 2017 par projets

2017	Achat de logiciels et de matériel (\$)	Ressources internes (\$)	Services professionnels		Autres dépenses (\$)	Total (\$)
			Services externes (\$)	CSPQ (\$)		
Projet 310 - Migration technologique applicative	79 537	1 092 816	3 643 459	0	0	4 815 812
Projet 323 - Transformation des avis d'acceptation et de modification SAE et RRQ	563	716 716	643 292	0	0	1 360 571
Projet 324 - Évolution du Workflow (cohabitation)	0	105 639	69 888	0	0	175 527
Projet 325 - Gestion du cycle de vie des documents	0	22 376	28 414	0	0	50 790
Projet 331 - Optimisation des processus de soutien et de communication en administration provisoire et en gestion de rentes de retraités	0	135 778	61 843	0	0	197 620
Projet 335 - Optimiser le processus de facturation du RPC	0	108 814	259 958	0	0	368 773
Projet 337 - Modernisation des composantes de communications RRQ, SAE et RDC (EZ-Letter)	40 998	397 761	395 808	0	0	834 568
Projet 338 - Modernisation des composantes de communications RRQ, SAE et RDC (Relevés d'impôt)	0	548	9 233	0	0	9 781
Projet 403 - Intégration du processus RRPE	0	272 736	65 323	0	0	338 059
Projet 404 - Faciliter l'automatisation d'estimation	0	562 166	740 076	0	0	1 302 242

2017	Achat de logiciels et de matériel (\$)	Ressources internes (\$)	Services professionnels		Autres dépenses (\$)	Total (\$)
			Services externes (\$)	CSPQ (\$)		
Projet 500 - Optimiser le processus de la gestion des talents	0	54 337	0	0	0	54 337
Projet 501 - Optimisation de la saisie et de la numérisation des documents	0	7 227	141 886	0	0	149 113
Projet 502 - Optimisation et intégration des annuaires Active Directory	0	126 597	82 504	0	160 132	369 233
Projet 503 - Unification de l'environnement de travail numérique	0	147 736	23 125	0	0	170 862
Projet 504 - Architecture d'entreprise à Retraite Québec	0	44 509	18 062	0	0	62 570
Projet 505 - Consolidation de la gestion de l'identité et des accès	0	42 007	110 951	0	0	152 959
Projet 506 - Mise en place d'une solution unifiée de gestion du temps, des efforts et des projets	0	76 073	9 414	0	0	85 487
Projet 507 - Automatisation du processus de la déclaration annuelle de renseignements des régimes complémentaires de retraite	0	87 837	35 422	0	0	123 258
Projet 508 - Amélioration du Centre de relation avec la clientèle	0	97 293	20 892	0	0	118 185
Projet 509 - Optimisation des services opérationnels TI	0	42 936	95 521	0	0	138 457
Projet 510 - Optimisation de la gestion des plaintes	0	38 637	6 479	0	0	45 116
Projet 511 - Modifications législatives du RRQ et arrimages avec le Régime de Pensions du Canada	0	287 229	31 463	0	0	318 692
Projet 512 - Automatisation de la révision des rentes pour les régimes de retraite du secteur public	0	9 274	68 081	0	0	77 355
Projet 513 - Évolution du dossier du client à Retraite Québec	0	47 835	0	0	0	47 835
TOTAL	121 098	4 524 878	6 561 093	0	160 132	11 367 201

TITRE 62 : État de situation concernant le dépôt du règlement d'application de la Loi modifiant les régimes complémentaires de retraite et autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi.

Les mesures d'allègement ont pris fin au 30 décembre 2015.

TITRE 63 : Pour les demandes de retraite par Internet et le programme SimulRetraite, indiquer, par mois, le nombre de codes d'accès personnel (CAP) demandés, le nombre de CAP accordés et le délai moyen pour leur obtention

Le code d'accès personnel (CAP) n'existe plus depuis décembre 2005. Il a été remplacé par clicSÉQUR.

Services Québec est responsable du service d'authentification clicSÉQUR, qui permet de créer un compte pour accéder en toute sécurité aux services en ligne participants des ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Nous ne détenons pas d'information sur le nombre de comptes clicSÉQUR accordés ni sur le délai moyen pour leur obtention.

TITRE 64 : Pour le service clicSÉQR, indiquez, par mois, le nombre de demandes d'authentification

L'utilisateur qui souhaite accéder à des services en ligne personnalisés et sécurisés de Retraite Québec doit utiliser le service d'authentification gouvernementale clicSÉQR. Ce service est utilisé par plusieurs ministères et organismes et permet d'avoir accès à un éventail de services Web offerts par ces organisations gouvernementales.

ClicSÉQR a été mis en place par le Service québécois d'authentification gouvernementale (SQAG) en décembre 2005. Il est maintenant sous la responsabilité de Services Québec.

Sommaire des volumes

	Sessions envoyées à clicSÉQR	Sessions revenant à Retraite Québec ⁽¹⁾	Délai moyen de retour (secondes)
Année 2017	1 343 165	875 998	N.D.

¹ Les sessions revenant à Retraite Québec correspondent aux sessions débutées par les utilisateurs sur le site de Retraite Québec, qui se sont ensuite identifiés via clicSÉQR et qui reviennent poursuivre leur session sur le site de Retraite Québec.

TITRE 65 : Bilan des actions posées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec et à la préparation d'un projet de loi. Échéancier, nombre et dates de rencontres, personnes consultées, documents et études produits, etc.

- La Loi sur le régime de rentes du Québec prévoit, depuis 1998, la tenue d'une consultation publique sur le Régime de rentes du Québec (RRQ) au moins une fois tous les six ans (Loi sur le RRQ, art. 218.1).
- La dernière consultation s'est tenue du 17 au 20 janvier 2017, par la Commission des finances publiques (Commission), à la suite du dépôt à l'Assemblée nationale le 8 décembre 2016 des documents suivants :
 - Le document de consultation intitulé *Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle* et;
 - Un document de soutien intitulé *Constats sur la retraite au Québec*.
- L'*Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2015* a également été déposée le 8 décembre 2016. Ses résultats constituent un élément incontournable dans le cadre de la consultation sur le RRQ. L'évaluation actuarielle doit être produite au moins une fois tous les trois ans (Loi sur le RRQ, art. 216).
- Lors de cette consultation particulière, **19** organismes ont été entendus lors des auditions publiques. Ceux-ci comprenaient des spécialistes de la retraite, des représentants des milieux financier, patronal, syndical et funéraire ainsi que des associations de personnes âgées, de femmes, de jeunes et de personnes ayant des incapacités. Tous ces organismes ont déposé un mémoire à la Commission des finances publiques, sauf l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic.
- La Commission a également reçu **28** autres mémoires de personnes et d'organismes qui n'ont pas été entendus lors des auditions publiques. Parmi ceux-ci, deux sont en fait des regroupements de mémoires identiques produits par des particuliers, de sorte qu'un total de **112** organismes et personnes se sont exprimés, par leur participation aux auditions ou par le dépôt d'un mémoire.
- Le rapport de la Commission sur ces auditions a été déposé à l'Assemblée nationale le 7 février 2017.
- Une autre consultation, celle-là en ligne, portant sur les améliorations proposées au RRQ a eu lieu du 24 avril au 24 mai 2017
- Le projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, a été présenté à l'Assemblée nationale le 2 novembre 2017. Accompagnant ce projet de loi, une [évaluation actuarielle](#) a également été déposée (Rapport actuariel modifiant l'Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2015).
- La Commission de l'économie et du travail a tenu une autre consultation particulière avec auditions publiques portant sur le projet de loi n° 149 les 28 et 29 novembre 2017 (Rapport déposé à l'Assemblée nationale le 30 novembre).
- À la suite de l'adoption du principe du projet de loi, le 5 décembre 2017, il a été renvoyé à la Commission de l'économie et du travail.
- L'étude détaillée du projet de loi s'est terminée le 13 février 2018.
- Le projet de loi a été adopté le 21 février 2018.
- Le projet de loi a été sanctionné le 22 février 2018 (L.Q. 2018, chapitre 2).

La loi fédérale prévoyant la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC) a été adoptée en décembre 2016 et est entrée en vigueur en mars 2017. Celle-ci prévoit une augmentation graduelle des cotisations au RPC à compter de 2019 et une bonification des prestations par la suite.

TITRE 66 : Sommes dépensées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec

Tous les travaux nécessaires à la consultation publique ont été réalisés à l'interne.

TITRE 67 : Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le RRQ, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement, depuis sa création

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 68 : Nombre de demandes traitées pour chacune des cinq dernières années concernant le crédit d'impôt remboursable pour le Soutien aux enfants. Indiquer :

- a. Le nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. Le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents;
- c. Le délai.

Le CIRSE relève du ministre de la Famille et non du ministre des Finances, qui est le ministre responsable de Retraite Québec.

TITRE 69 : Rendement du fonds du Régime de rentes du Québec depuis les dix dernières années

L'information est disponible dans le Rapport annuel de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/Pages/rapport-annuel-de-gestion.aspx>

TITRE 70 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CARRA avec la Régie des rentes

La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et la Régie des rentes du Québec (RRQ) n'ont pas fait effectuer, par des ressources externes, des travaux, des études, des analyses ou des recherches en lien avec la fusion.

TITRE 71 :	Coûts associés à la fusion de la CARRA et de la Régie des rentes
-------------------	---

Aucun coût n'a été comptabilisé spécifiquement en 2017 au titre du regroupement.

TITRE 72 : Impact de la mise en place de Retraite Québec sur le niveau d'effectifs ministériels, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi

L'un des objectifs de la mise en place de Retraite Québec est lié à la livraison d'économies, dont celle reliée aux effectifs. D'ici 2018, les économies attendues au niveau des effectifs sont de l'ordre de 120 ETC.

Soulignons cependant que les économies attendues au niveau des effectifs proviendront de l'attrition (départs à la retraite non remplacés et non comblement de certains postes devenus vacants).

TITRE 73 : Préciser l'impact de la mise en place de Retraite Québec sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, les départs à la retraite, les fins de postes, les mises en disponibilité, nominations

La mise en place de Retraite Québec au 1^{er} janvier 2016 n'a pas engendré de transferts de postes, de départs à la retraite, de fins de postes ou de mises en disponibilité.

TITRE 74 : Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de Retraite Québec

Aucune prime de départ n'a été versée au cours de l'année 2017.

TITRE 75 : Ventilation du budget de fonctionnement de Retraite Québec

Le budget de fonctionnement de Retraite Québec pour 2018 (excluant la rémunération) totalise 140 M\$.

Catégories de dépense	Budget 2018
Équipement, ameublement et améliorations locatives	4 750 687 \$
Courrier et communications	10 484 975 \$
Frais de déplacement	1 159 220 \$
Services professionnels et techniques	33 411 831 \$
Expertises médicales externes	2 195 000 \$
Entretien et location d'immeuble	13 445 569 \$
Entretien et location informatique	13 755 343 \$
Fournitures	1 196 050 \$
Autres dépenses	153 791 \$
Dommages et intérêts	50 000 \$
Frais de perception des cotisations par RQ	19 647 000 \$
Participation au financement du TAQ	2 901 000 \$
Amortissement des immobilisations	17 098 156 \$
Intérêts sur billet à payer L.T.	493 000 \$
Réserves corporatives	9 829 675 \$
Total :	130 871 297 \$
Impact du passage aux normes comptables internationales d'information financières (IFRS) pour les RRSP	9 593 483 \$
Total après le passage aux Normes IFRS:	140 164 780 \$

TITRE 76 :	Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par Retraite Québec
-------------------	--

Le budget total de la rémunération de Retraite Québec pour 2018 est de 163 M\$ et se répartit comme suit :

	Budget (\$)
Effectifs réguliers et effectifs découlant du plan de conversion de postes de consultants	161 822 772
Autres effectifs (ex. : étudiant, stagiaire et autres)	1 410 298
Total	163 233 070

TITRE 77 :	Ventilation des économies réalisées depuis la mise en place de Retraite Québec
-------------------	---

Le regroupement de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et de la Régie des rentes du Québec (Régie) générera des économies d'échelle principalement dans les unités de type « soutien » (ex. haute direction, administration, informatique, etc.). Certaines autres économies sont aussi envisagées.

Le gouvernement avait annoncé à l'automne 2015, lors de l'adoption du projet de loi, que le regroupement permettrait des économies d'ici la fin de 2018 de l'ordre de 20 millions de dollars. Le tableau ci-dessous résume la provenance prévue de celles-ci pour l'exercice 2017.

Nature des économies (en milliers de \$)	Prévision initiale cumulative pour 2017	Économies cumulatives pour 2017 (note 1)
Traitements et avantages sociaux	10 557 \$	12 039 \$
Autres dépenses de fonctionnement	4 000 \$	7 200 \$
Total :	14 557 \$	19 239 \$

Note 1 : Les informations relatives aux économies réalisées sont sujettes à changement d'ici à leur approbation par le conseil d'administration et leur diffusion dans le rapport annuel de gestion

TITRE 78 : Ventilation, par année et par catégorie de dépenses, des frais d'administration concernant les dépenses de fonctionnement de Retraite Québec, de la Régie des rentes et de la CARRA depuis 3 ans

Frais d'administration¹ par catégorie de dépense (en milliers de dollars)

Catégories de dépense	Retraite Québec 2017²
Traitement et avantages sociaux	139 096 \$
Courrier et communications	9 966 \$
Services professionnels et techniques, et expertises médicales externes	22 658 \$
Entretien et location d'immeubles	13 120 \$
Entretien et location informatiques	12 602 \$
Frais pour la perception des cotisations par Revenu Québec	19 436 \$
Amortissement des immobilisations	15 816 \$
Frais de déplacement, fournitures, TAQ ³ et autres	4 715 \$
Total avant les charges financières :	237 409 \$
Charges financières	686 \$
Total des frais d'administration :	238 095 \$
Impact du passage aux Normes comptables internationales d'information financières (IFRS) pour les RRSP ⁴	10 368 \$
Total des frais d'administration après le passage aux Normes IFRS :	248 463 \$

Notes :

- 1 : Les frais d'administration excluent les trop-payé de rentes et de prestations et les créances irrécouvrables
- 2 : Les frais d'administration sont sujets à changement d'ici à leur approbation par le conseil d'administration et leur diffusion dans le rapport annuel de gestion.
- 3 : Retraite Québec participe au financement du Tribunal administratif du Québec (TAQ).
- 4 : Ces frais d'amortissement sont liés au passage vers les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les RRSP, lequel est effectif au 1^{er} janvier 2016.

TITRE 79 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats

Retraite Québec ne préside aucun de ces comités

Liste

Comité interministériel des responsables de programme d'aide aux employés de la colline parlementaire

Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)

Table patronale de Concertation en Santé et Sécurité du Travail (TPCSST)

- Réseau des répondants en matière de conflits et de harcèlement

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail - secteur Administration provinciale (APSSAP)

Réseau des programmes d'aide aux employés

Réseau santé-sécurité

Assemblée des conseillers en relations du travail

Réseau des répondants en gestion de l'invalidité et de la réintégration au travail

Réseau des répondants en PMO

Réseau des répondants en matière de stage

Réseau des répondants en développement du leadership et des habiletés de gestion

Réseau des répondants en développement des compétences et pérennité de l'expertise

Réseau en gestion du changement

Réseau mobilisation au travail

Réseau des gestionnaires des responsables en développement

Réseau des répondants en gestion de la main-d'œuvre

Réseau des gestionnaires en gestion de la main-d'œuvre

Association des responsables de la gestion des plaintes du gouvernement du Québec

Comité de travail permanent en accès et en protection des renseignements personnels

Forum des gestionnaires en ressources financières (FGRF)

Comité interministériel de réalisation sur l'évaluation des risques de fraude associés à l'émission de documents officiels gouvernementaux

Forum contre la fraude envers l'État

Forum des gestionnaires en technologies de l'information

Comité directeur de l'infonuagique

Comité de gouverne des technologies de l'information

Comité directeur du Service québécois de l'identité et de l'adresse

Comité directeur du projet de consolidation des centres de traitement informatique et service gouvernemental de traitement-stockage

TITRE 79 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats

Centre d'expertise des grands organismes (CEGO)
- Groupes d'échange : sur la gestion des centres de relation avec la clientèle, sur la formation à la tâche, sur les services en ligne, sur l'étalonnage, sur l'optimisation des processus d'affaires et l'assurance qualité, sur l'évaluation et le suivi des bénéficiaires des projets en lien avec les services clientèle, et sur la rigueur dans la gestion des fournisseurs et l'adéquation des besoins.
Forum des directeurs des ressources humaines (FDRH)
Comité consultatif des solutions d'affaires gouvernementales en RH
Comité milieux de travail et mobilisation
Forum des dirigeants des grands organismes (G7)
Forum des secrétaires généraux des organismes du gouvernement du Québec
Comité interministériel sur la simplification de l'accès aux services pour les citoyens et les entreprises
Table des responsables organisationnels de la sécurité de l'information (Table des ROSI)
Forum des directrices et directeurs de l'administration du gouvernement du Québec (FDGA)
Table des conseillers en architecture d'entreprise
Forum des gestionnaires en ressources matérielles (FGRM)
Comité permanent sur la gestion contractuelle et de l'approvisionnement (FGRM)
Comité des responsables de l'application des règles contractuelles (RARC)
Comité interministériel du développement durable (CIDD)
Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme (GRAEP)
Comité directeur interministériel sur les enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Comité consultatif du Forum des communicateurs gouvernementaux
Équipe de projet interministériel en communication pour le projet interministériel Services Québec
Groupe de travail sur l'offre de services en ligne du comité Stratégie d'optimisation des communications numériques et des présences Web gouvernementales, du Ministère du conseil exécutif
Groupe de travail sur l'intégration des services en ligne à une plateforme unique gouvernementale du comité Stratégie d'optimisation des communications numériques et des présences Web gouvernementales, du Ministère du conseil exécutif
Comité Entraide secteur public et parapublic
Comité interministériel de communication conciliation famille-travail-étude du Ministère de la Famille
Forum sur la révision administrative
Groupe de travail sur la question des clauses de disparités de traitement dans les régimes de retraite
Forum des responsables en vérification interne (FRVI)

TITRES 80 et 81 : Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2017-2018, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation

- Liste des membres du conseil d'administration (CA), le poste qu'ils occupent, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat

Membres du CA (17)

Nom	Titre	Date de début du mandat	Date de fin du mandat
M. Richard Fortier	Président du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2021
M. Michel Després	Président-directeur général	1 ^{er} janvier 2016	31 décembre 2019
M. Georges Cabana	Membre du CA	25 janvier 2017	24 janvier 2021
M. Éric Champagne	Membre du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2020
M. Monsef Derraji	Membre du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2020
M ^{me} Sophie Fontaine-Bégin	Membre du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2019
M ^{me} Ginette Fortin	Membre du CA	9 mars 2016	8 mars 2020
M ^{me} Mélanie Hillinger	Membre du CA	18 avril 2018	18 janvier 2020
M. Pascal Jean	Membre du CA	18 avril 2018	18 janvier 2020
M. Éloi Lafontaine Beaumier	Membre du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2019
M ^{me} Marie-Pier Langelier	Membre du CA	18 avril 2018	18 janvier 2019
M. France Légaré	Membre du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2020
M. Jacques Lussier	Membre du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2019
M. Kevin Martin	Membre du CA	13 décembre 2017	18 janvier 2020
M ^{me} Marie-Josée Naud	Membre du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2020
M ^{me} Julie-Catherine Pélissier	Membre du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2019
M. Jacques Thibault	Membre du CA	25 janvier 2017	24 janvier 2021

Aucune rémunération n'est versée aux membres du CA, à l'exception du président-directeur général (PDG) de Retraite Québec et du président du CA. Retraite Québec rembourse toutefois leurs frais de déplacement.

- Rémunération 2017 du président-directeur général : 210 983 \$
- Rémunération 2017 du président du conseil : 61 706 \$

Les CV des membres du CA sont disponibles sur le site Internet du premier ministre du Québec, à l'adresse suivante : <https://premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/nominations/index.asp>

TITRES 80 et 81 : Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2017-2018, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation

- **Liste des personnes nommées ou dont le mandat a été renouvelé**

Membres du CA nommés en 2017 et en 2018

Nom	Titre	Date de début du mandat	Date de fin du mandat
M. Georges Cabana	Membre du CA	25 janvier 2017	24 janvier 2021
M ^{me} Josée Dupont	Membre du CA	25 janvier 2017	17 avril 2018
M. François Enault	Membre du CA	25 janvier 2017	17 avril 2018
M. Jacques Thibault	Membre du CA	25 janvier 2017	24 janvier 2021
M. Kevin Martin	Membre du CA	13 décembre 2017	18 janvier 2020
M ^{me} Mélanie Hillinger	Membre du CA	18 avril 2018	18 janvier 2020
M. Pascal Jean	Membre du CA	18 avril 2018	18 janvier 2020
M ^{me} Marie-Pier Langelier	Membre du CA	18 avril 2018	18 janvier 2019

- **Frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation**

Les frais de déplacement encourus par les membres du conseil d'administration en 2017 sont de : 22 100 \$.

TITRE 82 :	Coûts associés à la mise en place de Retraite Québec : la formation, la publicité, le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique, l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement, les baux résiliés et locaux vacants, l'achat de matériel et tout autre coût de transition
-------------------	---

Aucun coût n'a été comptabilisé spécifiquement en 2017 au titre du regroupement.

TITRE 83 : Concernant le bureau de la présidence :
Nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents
Liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre
Frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation
Liste des participations à des colloques, à des congrès et listes des participants, incluant les coûts afférents

Les frais concernant le bureau de la présidence pour l'année 2017 sont de 3 013 \$.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (**art. 4 paragraphe 24**).

TITRE 84 : Depuis 10 ans, présenter l'évolution annuelle du nombre de plaintes concernant les régimes de retraite du secteur public (anciennement administrés par la CARRA), et spécifier leur cause principale

État de situation des plaintes au 31 décembre 2017

	2017
Plaintes traitées (Régimes de retraite du secteur public)	239
Plaintes classées fondées (Régimes de retraite du secteur public)	67

Une plainte est classée *fondée* lorsque l'analyse des faits démontre au moins un des éléments suivants :

- Une erreur commise par Retraite Québec;
- Un non-respect des normes d'usage en matière de services à la clientèle ou des engagements énoncés dans la Déclaration de services aux citoyens;
- Un écart entre les façons de faire et l'application des lois, des règlements, des politiques, des directives ou des procédures administratives en vigueur.

Cause principale des plaintes

Les sujets qui ont suscité le plus d'insatisfaction en 2017 sont les suivants :

- Les services rendus par l'organisation (délais de traitement, conformité, etc.);
- Certains aspects légaux qui régissent les régimes et les programmes de Retraite Québec.

TITRE 85 : Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années, par mois, en indiquant :

- a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents et le montant total alloué au paiement de ces heures supplémentaires;
- c. le délai.

Pour la réponse à cette question, référez-vous au titre 1.

TITRES 86-87-88 : Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emploi et par ministère, réseau et régime

Retraite Québec dispose de l'information par réseau et non par employeur. Il est difficile pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP) d'avoir cette ventilation par employeur, notamment dû au fait que, pour les réseaux de la santé et de l'éducation, les participants ont parfois plusieurs employeurs.

La catégorie d'emploi n'est pas compilée, étant donné que cette donnée n'est pas nécessaire à l'administration et au calcul des RRSP. Par contre, le nom du régime de retraite du participant est disponible, ce qui est un indicateur de la catégorie d'emploi (ex. : RRPE = emploi d'encadrement). Les sommaires par année sont présentés ci-dessous. Le tableau détaillé par mois est en annexe.

2017

Réseau de l'éducation	
RRAPSC	2
RRAS	3
RRCE	3
RRE	61
RREGOP	15 351
RREM	24
RRF	3
RRMSQ	1
RRPE	475
Total	15 923

Fonction publique	
RRAPSC	95
RRAS	48
RRCJAJ	3
RRE	3
RREFQ	11
RREGOP	5 200
RREM	19
RRF	15
RRJCQM	9
RRMAN	10
RRMSQ	211
RRPE	500
RRMCM	1
Total	6 125

Municipalité	
RRAS	1
RREGOP	59
RREM	387
RRPE	4
RRMCM	1
Total	452

Total tous réseaux confondus	
RRAPSC	113
RRAS	100
RRPE	1 847
RRCJAJ	3
RRE	65
RREFQ	11
RREGOP	33 426
RREM	444
RRF	21
RRJCQM	9
RRMAN	10
RRMCM	2
RRMSQ	212
RRCE	3
TOTAL	36 266

Santé et services sociaux	
RRAPSC	16
RRAS	48
RRE	1
RREGOP	12 816
RREM	14
RRF	3
RRPE	868
Total	13 766

Légende

- RRAPSC : Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels
- RRAS : Régime de retraite de l'administration supérieure
- RRCE : Régime de retraite de certains enseignants
- RRE : Régime de retraite des enseignants
- RREGOP : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
- RREM : Régime de retraite des élus municipaux
- RRF : Régime de retraite des fonctionnaires
- RRMAN : Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale
- RRPE : Régime de retraite du personnel d'encadrement
- RRCJAJ : Régime de retraite de certains juges nommés avant le 1^{er} janvier 2001
- RREFQ : Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec
- RRJCQM : Régime de retraite des juges de la Cour du Québec et de certaines cours municipales
- RRMSQ : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec
- RRMCM : Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités
- RRCHCN : Régime de retraite de certains employés du Centre hospitalier Côte-des-Neiges.

TITRES 86-87-88 : Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emploi et par ministère, réseau et régime

Demandes reçues avec et sans lien d'emploi par secteur et par régime 2017

Mois	Education									Total Education	Fonction publique											Total Fonction publique	Municipalité					Total Municipalité	Santé et services sociaux						Total Santé et services sociaux	Total général																																																				
	RRAPSC	RRAS	RRCE	RRE	RREGOP	RREM	RRF	RRMSQ	RRPE		RRAPSC	RRAS	RRCJAJ	RRE	RREFQ	RREGOP	RREM	RRF	RRJQOM	RRMAN	RRMSQ		RRPE	RRMCM	RRAS	RREGOP	RREM		RRPE	RRMCM	RRAPSC	RRAS	RRE	RREGOP			RREM	RRF	RRPE																																																	
Janvier				1	1 085	2			26	1 114	13	3				433	1						2	28	37											518		3	17																20	4	7																						1 292	2 944								
Février	1	1		4	945	2			30	983	5	2	1	1		392	2	1							24	43											471		7	39	1																					47																									991	2 492
Mars				6	1 446	3			55	1 510	6	7			1	458	4								21	46	1											544		2	36																						38	3	6																						1 249	3 341
Avril		1		5	1 669	1			55	1 731	7	6			1	419	1	2	1	2					19	29												487		5	18																						23		1																						1 168	3 409
Mai			1	7	1 595	2			38	1 643	6	4		1	1	473	1	2	1	1					29	39												558		7	19																						26		2																						1 202	3 429
Juin			1	4	1 314				52	1 371	13	6			1	481									10	37											549		5	10																					15	1	3																						1 097	3 032		
Juillet	1			6	1 295	1	1		24	1 328	12	3			2	465		2							17	44											545		4	10	1																					15	3	2																						1 170	3 058	
Août			1	12	1 268				24	1 305	10	5	1		2	433	1		1	1					12	34											500		8	16	1																					25	2	2																						1 115	2 945	
Septembre				4	647	6	1	1	30	689	3	4			1	279	3								7	32											329		4	56	1																					61		6																						887	1 966	
Octobre		1		3	832	2			57	895	5	4				413	3	2	3	1					16	72											519		1	31		1																				33	3	6	1																					1 050	2 497	
Novembre				4	1 523	4	1		40	1 572	9	2			1	508	2	2	1	1					11	52											589	1	3	69																					73		5																						1 310	3 544		
Décembre				5	1 732	1			44	1 782	6	2	1	1	1	446	1	4							17	35											516		10	66																					76		5																						1 235	3 609		
Total	2	3	3	61	15 351	24	3	1	475	15 923	95	48	3	3	11	5 200	19	15	9	10	211	500	1	6 125	1	59	387	4	1	452	16	48	1	12 816	14	3	868	13 766	36 266																																																	

Les régimes de retraite du secteur public de Retraite Québec ont l'information par réseau et non par employeur. Il est difficile pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP) d'avoir cette ventilation par employeur, notamment dû au fait que pour les réseaux de la santé et de l'éducation, les participants ont parfois plusieurs employeurs.

La catégorie d'emploi n'est pas compilée étant donné que cette donnée est non nécessaire pour l'administration et le calcul du régime de retraite du secteur public. Par contre, le nom du régime de retraite du participant est disponible, ce qui est un bon indicateur pour connaître la catégorie d'emploi. (Ex. :RRPE = Emploi d'encadrement)

TITRE 89 : Liste de tous les régimes de retraite du secteur public administrés par Retraite Québec. Inclure :

- le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes; présenter l'évolution pour les cinq dernières années;
- le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes; présenter l'évolution pour les cinq dernières années

Régimes de retraite	Nombre de retraités au 31 décembre 2017	Nombre de participants actifs au 31 décembre 2017 ⁽¹⁾
RREGOP	270 920	538 778
RRPE	30 693	27 060
RRE	30 524	6
RRF	11 576	4
RRCE	4 108	15
RREM	2 551	1 934
RRMCM	165	0
RRMSQ	4 796	5 507
RRAPSC	1 810	3 956
RRMAN	352	121
Régimes des juges	242	316
Protecteur du citoyen	9	3
Régimes particuliers ⁽²⁾	4	0
RRCHCN	84	0
RREFQ	203	117
TOTAL	358 037	577 817

1. Sur la base des données préliminaires.

2. Régime de retraite des anciens employés de la Ville de Saint-Laurent et Régime de retraite des anciens employés de la Cité de Westmount.

TITRES
90-91-92-93 :

90. Parmi les régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien sont en déficit à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions 2018-2019
91. La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
92. Parmi les régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien ont des surplus à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2018-2019
93. La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime

L'information est disponible dans le Rapport annuel de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/Pages/rapport-annuel-de-gestion.aspx>

TITRE 94 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite publics, notamment sur le plan du partage des coûts et de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Coûts pour ces travaux, études et analyses

En 2017, il n'y a pas eu de travaux, études, analyses et recherches réalisés par ou pour Retraite Québec concernant des modifications possibles aux régimes de retraite du secteur public qu'elle administre.

Par ailleurs, si des travaux avaient été effectués par Retraite Québec pour des régimes de retraite qu'elle administre à la demande de ses clients (ex. : parties négociantes et comités de retraite), Retraite Québec ne pourraient rendre publics de tels travaux, car ils sont la propriété de ses clients.

TITRE 95 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la publication d'un nouveau plan stratégique. Fournir la liste et les dates des rencontres tenues. Coûts pour ces travaux, études et analyses

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 96 : Échéancier pour la présentation d'un nouveau plan stratégique

Selon la Loi sur Retraite Québec (RLRQ, c. R-26.3), le chapitre II de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, c. A-6.01) s'applique à Retraite Québec. Ainsi, le ministre doit transmettre au gouvernement le projet de plan stratégique de Retraite Québec au moins 60 jours avant la date où il entend en faire le dépôt à l'Assemblée nationale.

Le Plan stratégique 2017-2019 de Retraite Québec a été déposé par le ministre à l'Assemblée nationale le 25 avril 2017.

TITRE 97 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec les problèmes de double rémunération pour l'ensemble de la fonction publique

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

TITRE 98 : Nombre de cas répertoriés liés au phénomène de la double rémunération

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

TITRE 99 : Nombre de saisies et de réductions de rente effectuées par Retraite Québec depuis les dix dernières années

Contexte

Pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP), Retraite Québec dispose d'un délai légal de 24 mois après la date de la retraite pour détecter et réviser les rentes immédiates. Un délai administratif additionnel de 12 mois peut être utilisé si nécessaire pour effectuer la correction. Les demandes dites hors délai correspondent aux révisions à la baisse qui n'ont pu être traitées à l'intérieur du délai administratif additionnel de 12 mois. Dans le cadre de la révision légale, une modification à la baisse est généralement due à une modification des données en provenance de l'employeur reçues après la prise de la retraite.

Données

Au 31 décembre 2017, 324 rentes ont été révisées à la baisse. Ce nombre se répartit de la façon suivante :

- 324 pour des retraites prises en 2015 et 2016 (24 mois);
- Aucune pour des retraites de 2014 (36 mois).

**TITRE 100 : Nombre d'erreurs de traitement de dossier depuis dix ans.
Indiquer :**

- a. Le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers**
- b. Le délai**
- c. Le nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs**
- d. Le montant moyen du remboursement demandé**
- e. Nombre d'erreurs de traitement de dossier depuis dix ans**
- f. Le nombre d'années en moyenne entre les erreurs et les demandes de remboursement**

Pour la réponse à cette question, référez-vous au titre 55.

TITRE 101 : Liste des projets informatiques depuis dix ans

Voir la réponse à la question 61.

TITRE 102 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Concernant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, l'information relative aux contrats est présentée dans le tableau ci-dessous.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, veuillez référer aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLlicitATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	ACQUISITION D'UN PAQUET DE 25 JETONS RSA SECURID SID700	2 277,00\$	AOI
ENVELOPPE ROYAL INC.	PRODUCTION DE 50 000 ENVELOPPES DIVERSES (A198, A213, LPF429 ET RRQ710 À RRQ715)	9 401,31\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	ACHAT DE 3 MODULES D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (POWER SUPPLY) POUR AUDIOCODES MEDIANT 1000	1 050,99\$	AOI
IMPRIMERIE LITHO CHIC INC.	IMPRESSION DE 121 000 FORMULAIRES DIVERS (B-071, B-071-1, B-076 ET B-077)	7 648,00\$	AOI
SOLISCO NUMERIX	DEPLIANT SOUTIEN AUX ENFANTS FRANCAIS ANGLAIS 2017	3 414,75\$	AOI
GESTION DES COMMUNICATIONS DATA CORP.	IMPRESSION DE CHEQUES SYSTEME ET CHEQUE FINANCIER	5 902,40\$	AOI
COMPUGEN INC.	ACHAT D'UNE LICENCE APPMANAGER ET SON ENTRETIEN	1 330,00\$	G
LOEM	ACHAT DE LICENCES DISCOVER-VOIX ET DISCOVER ECRAN ET SON ENTRETIEN	8 348,10\$	G
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DE BROCHURE POUR SÉANCES D'INFORMATION SUR LES RRSP	1 624,00\$	AOI
UPTODATE	ABONNEMENT UPTODATE SUBSCRIBER MANAGER POUR LES MEDECINS	3 271,24\$	G
GROUPE HERJAVEC (LE)	ACHATS DE LICENCES IBMQRADAR ET SON ENTRETIEN	22 393,77\$	G
AGMV MARQUIS IMPRIMEUR	BROCHURES GUIDE DU BENEFICIAIRE RENTE DE RETRAITE 2017 (FRANÇAIS-ANGLAIS)	10 881,00\$	AOI

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
INFORMATIQUE PRO CONTACT	LICENCES CISCO SECURITY MANAGER PRO (CSM) ET ENTRETIEN POUR UNE ANNÉE.	5 681,28\$	AOI
AMEUBLEMENTS TANGUAY	ACHAT DE DEUX (2) TÉLÉVISEURS SAMSUNG (24PO LED HD780P ET 60PO LED HD 1080P)	1 409,48\$	AOI
SERRURERIE CONTRÔLE (1161793238)	CARTE D'ACCÈS HID INDALA ET PORTE-CARTES RÉTRACTABLES	1 030,00\$	G
BELL CANADA	ACHAT DE 4 SYSTÈMES DE VISIO CONFÉRENCE ET DE D'UN MICRO (CISCO) AVEC SERVICE D'ENTRETIEN 1 AN	9 205,25\$	AOI
PRESENCE INFORMATIQUE INC.	AMEUBLEMENT	2 550,00\$	G
NEDCO	TÉLÉPHONES IP RECONDITIONNÉS, NORTEL-AVAYA, MODÈLE 1140E	15 237,50\$	AOI
ANIXTER CANADA INC.	CABINET POUR COMPOSANTES TÉLÉCOM	13 131,05\$	AOI
PRESENCE INFORMATIQUE INC.	ACHAT DE PROJECTEURS ET DE COMPOSANTES ET INSTALLATION.	5 578,00\$	G
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	LICENCES PDF PRINTMANAGER	2 982,46\$	AOI
GROUPE AUDAZ	BROCHURES GUIDE DU BENEFICIAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS	1 487,80\$	AOI
TELERIK INC.	DEVCRRAFT (ACHAT ET SUPPORT AU 2018-04-16)	8 723,01\$	G
SOLISCO NUMERIX	DEPLIANTS LA COORDINATION DE VOTRE REGIME DE RETRAITE FRANCAIS ANGLAIS	1 680,00\$	AOI
AGMV MARQUIS IMPRIMEUR	DEPLIANTS SOMMAIRE DU PLAN STRATEGIQUE ET SOMMAIRE DU PLAN STRATEGIQUE 2017-2019	1 324,80\$	AOI
ENVELOPPE ROYAL INC.	COMMANDE D'ENVELOPPES POCHETTES ALLOCATION FAMILIALE, RETRAITE, SURVIVANT, INVALIDITÉ, DIV RENTE	6 450,50\$	AOI
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	CARTOUCHE LTO6	7 425,00\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	CASQUES D'ECOUTE PLANTRONICS HW510V	1 288,20\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	ACHAT DE 75 JETONS RSA SECURID SID700	6 871,77\$	AOI

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
LES ATELIERS STYLTEC INC.	AMEUBLEMENT	1 665,00\$	AOI
ALTOVA INC.	ACHAT LOGICIEL XML SPY ET SON ENTRETIEN	3 587,91\$	G
GROUPE MAGNITUDE INC. (IMPRIMERIE BUDGET/IMAGIC/BERCO)	FORMULAIRES DIVERS SOUTIEN AUX ENFANTS, STATUT AU CANADA, SUPPLEMENT ENFANT HANDICAPÉ	8 202,00\$	AOI
TELUS COMMUNICATIONS INC	LICENCES AST POUR PBX ET ACD-AGENT(DAA)	8 792,84\$	AOI
SOLISCO NUMERIX	RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016	7 464,30\$	AOI
INSIGHT CANADA INC.	JETONS RSA SECUREID SID800	7 993,75\$	AOI
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	BROCHURE VOTRE ENFANT HANDICAPÉ OU GRAVEMENT MALADE	4 523,75\$	AOI
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	LICENCES MCAFEE SHAREPOINT	8 703,52\$	AOI
ENVELOPPE LAURENTIDE INC.	IMPRESSION ENVELOPPE RETOUR RRQ400 ET RRQ400M	5 683,50\$	AOI
IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL INC.	PAPIER EN TETE GENERALE POUR CORRESPONDANCE ET REGIME COMPLEMENTAIRE DE RETRAITE	3 016,45\$	AOI
PRESENCE INFORMATIQUE INC.	CASQUE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE PLANTRONICS HW261N ET AMPLIFICATEUR VISTA M22	1 789,20\$	G
TECHNILOGIC INC.	CARTES D'ACCÈS IOPROX ET ATTACHES RÉTRACTABLES PDC	2 126,95\$	AOI
ORDINAL TECHNOLOGY CORPORATION	ACHAT DE LICENCES NSORT POUR WINDOWS	6 624,00\$	G
CA TECHNOLOGIES (COMPUTER ASSOCIATES CAN. LTD.)	ACHAT DE LOGICIEL CA-XCOM DATA TRANSFER FOR WINDOWS	2 803,12 \$	G
PITNEY BOWES	PLIEUSE DF900 DE PITNEY BOWES	4 797,51\$	G
SOLISCO NUMERIX	DÉPLIANTS DES REVENUS DE TRAVAIL	2 744,00\$	AOI
GROUPE APTAS INC.	BOÎTE POUR DOSSIER	1 944,80\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	ACQUISITION DE 125 JETONS RSA SECURID SID700	6 600,00\$	AOI
GROUPE AUDAZ	IMPRESSION DU GUIDE DU PRESTATAIRE RREGOP ET RRPE 2017	4 064,96\$	AOI
IMPRIMERIE PROVINCIALE	DEMANDE DE RENTE DE RETRAITE FRANÇAIS ANGLAIS	2 227,00\$	AOI
JOSEPH CLERMONT INC. (IMPRIMERIE)	DOSSIER EXPENSIBLE	1 533,44\$	G
BELL CANADA	PASSERELLES MEDIANT 800B # DE COTAT QQ48141	15 682,80\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	ACHAT LICENCES ERWIN R9.6 DATA MODELER NAVIGATOR EDITION, CONCURRENT USER LICENSE.	12 100,41\$	AOI
RRSPT	TROUSSE D'INTERVENTION	2 759,00\$	G
IMDS CANADA	NUMÉRISEUR KODAK I2420	1 017,28\$	AOI
ENVELOPPE ROYAL INC.	ENVELOPPES D'EXPÉDITION ET ENVELOPPES RETOUR	8 398,50\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	BARRE D'ALIMENTATION EATON EMA330-10	14 013,96\$	AOI
INFORMATIQUE PRO CONTACT	ACHAT ET ENTRETIEN (serveur monofonctionnel) KVM (PROPOSITION 128753)	11 115,00\$	AOI
BUROCOM	ACHAT, LIVRAISON ET INSTALLATION D'UN PHOTOCOPIEUR LEXMARK XM1145 AU SPN RRQ-SAE	1 491,25\$	G
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	AJOUT DE CAPACITÉ POUR LA LICENCE «WEBTRENDS» (75 MILLIONS DE PAGES)	17 383,00\$	AOI
RR DONNELLEY (MOORE CANADA CORP.)	PRODUCTION DE 700 000 CHÈQUES RRQ AVEC TALON (CHQ-001)	21 056,00\$	AOI
BRASSARD-BURO INC.	TIROIR À CLAVIER	1 251,00\$	G
GROUPE MAGNITUDE INC. (IMPRIMERIE BUDGET/IMAGIC/BERCO)	IMPRESSION DE 1280 BROCHURES LES RACHATS DE SERVICE 2017 FRANÇAIS ET ANGLAIS	1 286,00\$	AOI
CBCI TELECOM (VISIOCONFERENCE)	ACHAT DE 5 SYSTÈMES DE VISIO CONFÉRENCE ET DE D'UN MICRO (CISCO) AVEC SERVICE D'ENTRETIEN 1 AN	18 909,00\$	AOI

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
G. LALIBERTE ELECTRONIQUE INC.	ACHAT DE 4 TÉLÉVISEURS SAMSUNG 50PO LED HD1080P ET DE 1 TÉLÉVISEUR LG 60PO LED ULTRA HD 4K	3 776,00\$	AOI
JOSEPH CLERMONT INC. (IMPRIMERIE)	ACHAT DE 300 DOSSIERS PRESSBOARD 2 DIVISEURS ET 500 BANDES AUTOCOLLANTES	2 821,00\$	G
INSIGHT CANADA INC.	ACQUISITION MATERIEL VISICONFERENCE	3 009,05\$	AOI
TEKNION ROY & BRETON INC.	CÂBLE DE COLONNETTE, AVEC BOÎTE DE JONCTION, 7 FILS, TERRE ISOLÉE, 135 PO. DE LONG	2 092,50\$	G
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSION DE 90 COPIES DU DOCUMENT EN LIEN AVEC LE SÉMINAIRE SUR LES PLACEMENTS	1 595,00\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	CASQUE D'ÉCOUTE PLANTRONICS SANS FIL CS540 AVEC DÉCROCHEUR HL10 CASQUE D'ÉCOUTE PLANTRONICS SANS FIL	1 323,80\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	DYNAMICPDF MERGER FOR .NET LICENCE SERVEUR POUR LA PRODUCTION	1 732,00\$	AOI
MICROSOFT CANADA CO.	BIZTALK SERVER BRANCH PAR COEUR	3 000,36\$	G
LES COPIES DE LA CAPITALE INC.	RAPPORTS SUR L'EVALUATION ACTUARIELLE DU RRQ AU 31 DECEMBRE 2015	1 058,85\$	AOI
ANIXIS	ACHAT DE 1500 LICENCES PASSWORD ET ENTRETIEN DE 3000	6 196,89\$	G
NEDCO	TÉLÉPHONES NUMÉRIQUE NORTEL MERIDAN MODÈLE 2008 HF	3 380,00\$	AOI
STAPLES AVANTAGE CANADA (CORPORATE EXPRESS)	CASQUES D'ÉCOUTE, AMPLIFICATEURS, BLOCS D'ALIMENTATION, COUSSINS ET EMBOUTS	3 240,50\$	AOI
SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC.	SOURIS LOGITECH M535 OPTIQUES	1 900,00\$	AOI
DYNATRACE CORPORATION OF CANADA LTD	DYNATRACE .NET WINDOWS OS Instance (WOSI) - achat	24 000,00\$	G
HYPERTEC SYSTEMES INC.	BARRE D'ALIMENTATION - achat	1 950,00\$	AOI
DRUIDE INFORMATIQUE INC.	ANTIDOTE	21 710,80\$	G
GROUPE AUDAZ	IMPRESSION DE DIVERS FORMULAIRES	9 145,00\$	AOI

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC.	IMPRIMANTE ET NUMERISEUR CANON - achat	1 145,50\$	AOI
GROUPE APTAS INC.	BOITE À DOSSIER	1 948,00\$	G
IMPRIMERIE PROVINCIALE	IMPRESSION DE PAPIERS À EN-TÊTE	13 775,00\$	AOI
INFORMATIQUE PRO CONTACT	ACHAT DE GARDE BARRIÈRES VIRTUEL	6 153,00\$	AOI
JOSEPH CLERMONT INC. (IMPRIMERIE)	CHEMISE GESTION DE DOCUMENTS C-528	1 290,00\$	AOI
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	SÉANCE D'INFORMATION RREGOP, RRPE ET RRAPSC, RRCJAJ	1 515,00\$	AOI
STAPLES AVANTAGE CANADA (CORPORATE EXPRESS)	CASQUES D'ÉCOUTE PLANTRONICS HW251N/HW261N ET AMPLIFICATEURS VISTA M22	2 961,40\$	AOI
SIGNALISATION PLURI-DESIGN	PLAQUES MURALES POUR LES PLANS D'ÉVACUATION	1 070,00\$	G
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSION DE BROCHURES POUR RRSP	1 820,02\$	AOI
CLIMTECH INC	ENTRETIEN ET INSPECTION DES CLIMATISEURS SALLE DES SERVEURS DU 150 R L (2017-06-01 À 2018-05-31)	2 365,00\$	G
TEK GRAPHIX INC. (6117)	ACHAT D'UN COUTEAU À GUILLOTINE POLAR 76SD-P POUR LE SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES	14 500,00\$	G
CEDROM-SNI	LICENCE REDISTRIBUTION REVUE DE PRESSE EN VERSION ELECTRONIQUE 2017-2018	10 777,10\$	G
OLYMBEC DEVELOPMENT INC.	LOCATION D'ESPACE DE STATIONNEMENT POUR LE BUREAU DE TROIS RIVIERES 2017-2018	11 000,00\$	G
BUFFET CLEMENTINE	RENCONTRE DES CADRES DU 23 MARS 2017	2 874,55\$	G
RENAISSANCE CENTRE DES CONGRES ET BANQUETS	ASSEMBLÉE ANNUELLE POUR LE RÉGIME DE RETRAITE DE MABE 17 NOVEMBRE 2017	1 500,00\$	G
MEDIA QMI INC.	LICENCE DE REPRODUCTION DE LA REVUE DE PRESSE DE RETRAITE QUEBEC 2017-2018	3 639,48\$	G
BOUTIQUES METIERS D'ART DU QUEBEC (AVENUE METIERS D'ART)	RECONNAISSANCE DES RETRAITES POUR L'ANNEE 2017	10 000,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
SANI-FONTAINES INC.	ENTRETIEN ET FOURNITURES DES REFROIDISSEURS À EAU (QUÉBEC, PLACE DE LA CITÉ, MONTRÉAL, SHERBROOKE)	1 357,79\$	AOI
PASTISSIMO	RENCONTRE DES CADRES DU 19 OCTOBRE 2017	2 265,90\$	G
CANADIAN TIRE (LES ENTR. ROLAND DOYON INC.)	FRAIS INHÉRENTS POUR ACHAT QUINCAILLERIE POUR 2017-2018	1 200,00\$	G
PAUL A. LANGLOIS LTEE	RECONNAISSANCE 25 ANS	4 942,85\$	AOI
PITNEYWORKS	RECHARGE DE LA TIMBREUSE (COMPTEUR POSTAL) DE PDC	4 908,04\$	G
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	FRAIS DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN DEHORS DES HEURES RÉGULIÈRES AU BUREAU DE MONTRÉAL POUR 2018	8 250,00\$	G
PASTISSIMO	RENCONTRE DE RECONNAISSANCE DU 28 NOVEMBRE 2017	1 532,00\$	G
COLLEGE DES MEDECINS DU QUEBEC	COMMUNICATION D'UN FICHIER INFORMATIQUE CONTENANT UNE LISTE DES MEMBRES DU COLLÈGE DES MÉDECINS 2018	5 120,00\$	G
ENCADREMENTS STE-ANNE	RECONNAISSANCE DES RETRAITÉS POUR L'ANNÉE 2018	5 000,00\$	G
BOUTIQUES METIERS D'ART DU QUEBEC (AVENUE METIERS D'ART)	RECONNAISSANCE DES RETRAITES POUR L'ANNEE 2018	10 625,00\$	G
NOVAXIS SOLUTIONS INC.	ABONNEMENTS À LA BANQUE VIXITS (RELATION DE TRAVAIL) POUR L'ANNÉE 2018 LOCATION DU LOGICIEL CITATION	7 300,00\$	G
LE CERCLE FINANCE DU QUEBEC	PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES 2017 (13 PARTICIPANTS)	1 040,00\$	G
ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE	FORMATION EN ANGLAIS DES AFFAIRES - INTERMÉDIAIRE (5 PARTICIPANTS)	2 200,00\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	FELLOW QF1	1 725,00\$	G
BERLITZ CANADA	FORMATION EN ANGLAIS DES AFFAIRES - FONCTIONNEL (9 PARTICIPANTS)	4 990,02\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	RETIREMENT - PLAN INVESTIMENT AND RISK MANAGEMENT EXAM	1 552,53\$	G
FELLOW OF THE SOCIETY OF ACTUAIRES (FICA)	FELLOWSHIP ADMISSIONS COURES (FAC)	3 574,77\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	QFI CORE STUDY NOTES	1 155,48\$	G
GROUPE EDGENDA INC.	AUTOMATING ADMINISTRATION WITH WINDOWS POWERSHELL (1 PARTICIPANT)	2 475,00\$	G
GROUPE EDGENDA INC.	CONTRAT : VMWARE NSX : INSTALL, CONFIGURE, MANAGE v6.2 (3 PARTICIPANTS)	8 370,00\$	G
FELLOW DE L'INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES (FICA)	COURS ORIENTÉ VERS LA PRATIQUE DE L'ICA (COP)	1 742,06\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	FUNDAMENTALS OF ACTUARIAL PRACTICE (FAP) E-LEARNINGCOURSE - EXAMEN - FINAL ASSESSMENT	2 066,07\$	G
FORUM DES JEUNES DE LA FONCTION PUBLIQUE QUEBECOISE	COLLOQUE DU FORUM DES JEUNES 2017 (42 PARTICIPANTS)	5 770,00\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	FUNDAMENTAL OF ACTUARIES PRACTICE (FAP) E-LEARNING COURSE	1 293,93\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	RETIREMENT - DESIGN AND ACCOUNTING CANADA EXAM	1 444,37\$	G
TECHNOLOGIA	GESTION DE PROJETS AGILE (2 PARTICIPANTS)	1 590,00\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	FUNDAMENTALS OF ACTUARIAL PRACTICE (FAP) MODULES 1 À 8 & EXAMEN - INTERIM ASSESSMENT	3 150,00\$	G
MARC LALANCETTE MD INC. (DR. MARC LALANCETTE)	CONTRAT : LA GREFFE DE MOELLE OSSEUSE (30 PARTICIPANTS)	1 000,00\$	G
GROUPE EDGENDA INC.	CYBERSÉCURITÉ - TENDANCES, MENACES ET VULNÉRABILITÉS (2 PARTICIPANTS)	1 300,00\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	MATÉRIEL D'ÉTUDES POUR L'EXAMEN SOA-ERM, LIVRE VALUE AT RISK	1 034,24\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	FUNDAMENTALS OF ACTUARIAL PRACTICE (FAP) E-LEARNINGCOURSE - EXAMEN - FINAL ASSESSMENT	1 701,25\$	G
BERLITZ CANADA	FORMATION EN ANGLAIS DES AFFAIRES (10 PARTICIPANTS)	5 541,90\$	G
MELANIE LANGLOIS M.D. INC.	CONTRAT: LA DYSTONIE CERVICALE ET LES TREMBLEMENTS NON PARKINSONIENS (33 PARTICIPANTS)	1 000,00\$	G
CENTRE D'EXPERTISES DES GRANDS ORGANISMES (CEGO)	ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT : FORMATEUR - APPRENANT : 2 RÉALITÉS, 1 OBJECTIF (80 PARTICIPANTS)	7 200,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
SOLUTIONS TRIMA INC.	FORMATION DE CERTIFICAT AU SYSTÈME TRIMA (1 PARTICIPANT)	2 250,00\$	G
ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGREES	CONGRÈS RH 2017 (3 PARTICIPANTS)	3 450,00\$	G
RESEAU INTERNATIONAL SUR LE PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP	FORMATION MDH-PPH (15 PARTICIPANTS)	2 040,00\$	G
ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE	FORMATION EN ANGLAIS DES AFFAIRES - DÉBUTANT (4 PARTICIPANTS)	2 200,00\$	G
LOEM	ÉVÈNEMENT LOEM 2017 (4 PARTICIPANTS)	1 400,00\$	G
TECHNOLOGIA	ITIL 2011 : PRACTIONER (SANS L'EXAMEN D'ACCREDITATION) (3 PARTICIPANTS)	4 385,00\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	QFI CORE EXAMEN	1 588,75\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	FUNDAMENTALS OF ACTURIAL PRATICE (FAP) E-LEARNINGCOURSE - EXAMEN - FINAL ASSESSMENT	1 800,00\$	G
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	FUNDING AND REGULATION EXAM (RETFRC)	1 747,50\$	G
ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGREES DU QUEBEC (CPA)	ACHAT DE PASSES POUR DES COURS DE FORMATION CPA 2017-18 (25 PARTICIPANTS)	12 492,00\$	G
L'INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE QUEBEC (IAPQ)	ACHAT D'UN FORFAIT INSTITUTIONNEL : 3 CONFÉRENCES & 2 MINI-COLLOQUES (20 PARTICIPANTS)	1 000,00\$	G
INSTITUT DE LA GESTION FINANCIERE DE QUEBEC (IGF)	ACHAT D'UN FORFAIT INSTITUTIONNEL : 1 DÉJ-FORMATION, 3 MIDIS-FORMATION (16 PARTICIPANTS)	1 920,00\$	G
ARASQ (ASSOCIATION DE LA RETRAITE ET DES AVANTAGES SOCIAUX DU QUÉBEC)	CAP SUR L'INNOVATION (1 PARTICIPANTE)	1 300,00\$	G
GROUPE EDGENDA INC.	RÉDACTION EFFICACE D'UN DOCUMENT D'ANALYSE (5 PARTICIPANTS)	2 325,00\$	G
GROUPE EDGENDA INC.	ITIL 2011 - FONDAMENTAUX ITL 2011 AVEC EXAMEN (1 PARTICIPANT)	1 500,00\$	G
ACTI-COM INC.	CONTRAT: L'ÉCRITURE STRATÉGIQUE (44 PARTICIPANTS)	6 750,00\$	G
DR SUZANE RENAUD INC.	CONTRAT : LES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ (33 PARTICIPANTS)	1 500,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
ASSOCIATE OF THE SOCIETY OF ACTUARIES (ASA)	PAK STUDY MANUAL ET PAK CONDENSED SUMMARY	2 074,79\$	G
TECHNOLOGIA	ITIL 2011 : FONDATION (1 PARTICIPANT)	1 230,00\$	G
GROUPE EDGENDA INC.	ARCHITECTURE ORGANIQUE AGILE ET OUVERTE (1 PARTICIPANT)	1 230,00\$	G
MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. - SEAO (CONSTRUCTO)	GESTION DE LA FORMATION (2 PARTICIPANTS)	1 785,00\$	G
WEBDEV INTEGRATION LTEE	FORMATION VB.NET (5 PARTICIPANTS)	4 200,00\$	G
FELLOW DE L'INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES (FICA)	FELLOW ADMISSIONS COURSE (FAC)	3 394,09\$	G
GP-QUÉBEC	COLLOQUE GP-QUÉBEC (12 PARTICIPANTS)	2 640,00\$	G
L'INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE QUEBEC (IAPQ)	ACHAT D'UN FORFAIT INSTITUTIONNEL : 3 CONFÉRENCES & 2 MINI-COLLOQUES (3 PARTICIPANTS)	1 250,00\$	G
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION SUR L'ART D'ANIMER À DISTANCE (7 PARTICIPANTS)	2 100,00\$	G
LE CERCLE FINANCE DU QUEBEC	COLLOQUE RETRAITE, INVESTISSEM. INSTITUTIONNEL ET FINANCES PERSONN. (14 PARTICIPANTS)	3 140,00\$	G
CENTRE MICROBUR	RÉDACTION STRATÉGIQUE (7 PARTICIPANTS)	3 040,00\$	G
RESEAU ACTION TI	JOURNÉE INFORMATIQUE DU QUÉBEC 2017 (48 PARTICIPANTS)	13 440,00\$	G
GROUPE EDGENDA INC.	RÉDACTION EFFICACE D'UN DOCUMENT D'ANALYSE (5 PARTICIPANTS)	2 325,00\$	G
SOLUTIONS TRIMA INC.	FORMATION DE CERTIFICATION AU SYSTÈME TRIMA (1 PARTICIPANT)	2 250,00\$	G
SERVICES CONSEILS HARDY	INTRODUCTION AU LOGICIEL SAS (1 PARTICIPANT)	1 423,75\$	G
SAS INSTITUTE (CANADA) INC.	ADMINISTRATION DE LA PLATEFORME SAS (1 PARTICIPANT)	3 492,00\$	G
ASSOCIATION SUR L'ACCES ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN AIPRP (1 PARTICIPANT)	3 495,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
DRE BOULANGER ALINE	CONTRAT : CLINIQUE DE LA DOULEUR (34 PARTICIPANTS)	2 000,00\$	G
EXPERTISES ROBERTO TOSTI INC.	CONTRAT : LA MALADIE AFFECTIVE BIPOLAIRE (38 PARTICIPANTS)	1 000,00\$	G
DESILETS CHRISTIAN	IMPACT DE L'ÉVOLUTION DES MÉDIAS NUMÉRIQUES SUR LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE (31 PARTICIPANTS)	1 500,00\$	G
GROUPE CFC (CONSEIL FORMATION COACHING)	CONTRAT : RENFORCER SON RÔLE-CONSEIL (15 PARTICIPANTS)	2 595,00\$	G
EDU-PERFORMANCE CANADA INC.	CONTRAT : FORMATION BUREAUTIQUE EN LIGNE - SUITE OFFICE (400 PARTICIPANTS)	12 076,00\$	G
PLURALSIGHT LLC	ACHAT DE 3 LICENCES POUR DES FORMATIONS EN LIGNE SUR 1 AN (3 PARTICIPANTS)	1 939,81\$	G
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION SUR LA MODELISATION DE DONNÉES	5 100,00\$	G
BERGERON DEAN	CONFÉRENCE (32 PARTICIPANTS)	1 500,00\$	G
L'ACADEMIE DE TRANS FORMATION INC.	ANALYSE DE PROBLÉMATIQUE (15 PARTICIPANTS)	6 000,00\$	G
LE CERCLE FINANCE DU QUEBEC	ACHAT DE RENTES : NOUVELLE TENDANCE POUR LES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES? (15 PARTICIPANTS)	1 200,00\$	G
SOLUTIONS TRIMA INC.	ACHAT DE TESTS TRIMA POUR UTILISATION (8 PARTICIPANTS)	1 000,00\$	G
AUDIOTHEQUE L'OREILLE QUI LIT	ABONNEMENT AU SERVICE D'APPELS SUR SERVEUR VOX - RENTE D'INVALIDITÉ AUDIOTHEQUE 2017-2018	2 600,00\$	G
SOCIETE PARC-AUTO DU QUEBEC (SPAQ)	STATIONNEMENT COMPLEX G (MESSAGERIE)	3 420,00\$	G
PARC GRANDE ALLEE LTEE (5488) STATIONNEMENT	STATIONNEMENT AU 140 GRANDE ALLÉE (MESSAGERIE)	2 066,40\$	G
AV TECH INC.	ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS, DES COMPOSANTES, MATÉRIEAUX ET ÉQUIPEMENTS	4 806,25\$	G
DELL CANADA INC.	SUPPORT POUR LA LIBRAIRIE ROBOTISÉE ML6000	9 272,76\$	G
S.E.C. 140 GRANDE-ALLÉE EST (Entreprises GOLDCREST LTEE)	ENTRETIEN DU 140 GRANDE ALLÉE POUR 2017	3 357,82\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	ENTRETIEN BATISSE DU 150 RENE LEVESQUE POUR 2017	10 200,00\$	G
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	STATIONNEMENT DU VÉHICULE DE MESSAGERIE AU 150 RENÉ LÉVESQUE POUR 2017	1 492,44\$	G
SERRURERIE CONTRÔLE (1161793238)	RÉSERVE DE PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE POUR L'ANNÉE 2016	3 000,00\$	G
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	SUPPORT POUR 1 LOT DE 100 LICENCES MC AFEE MOVE GRANT : 9506754-NAI	1 985,00\$	AOI
CASOT LTEE/ DSF ST-AMABLE	ENTRETIEN MÉNAGER DU 333 ST-AMABLE	3 451,24\$	G
ATELIER DU MARTIN-PÊCHEUR (1142301614)	ENTRETIEN MENAGER DU COMPLEXE G 10E ET 11E ETAGE	13 200,00\$	G
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	ENTRETIEN MENAGER DU 475 ST-AMABLE POUR 2017	13 200,00\$	G
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	RENOUVELLEMENT ANNUEL DU CONTRAT D'ENTRETIEN WEBTRENDS	13 118,00\$	AOI
INSTALLATION QSP	DÉMONTAGE DE 4 POSTES TEKNION AU 475 J.-P. ET INSTALLATION À PDC	1 130,68\$	G
QUEST SOFTWARE CANADA INC. (DELL)	SPOTLIGHT, SQL OPTIMIZER	5 338,05\$	G
UPTRENDS LLC (6425)	UPTRENDS AU 2018-02-07 SUPPORT POUR 15 MONITORS	3 069,53\$	G
DELL CANADA INC.	SUPPORT POUR LA LIBRAIRIE ROBOTISEE (POWERSHIELD ML6020)	3 838,92\$	G
THOMSON REUTERS (FINANCIAL & RISK) CANADA	ABONNEMENT AU SERVICE "DATASTREAM" (DU 2016-12-01 AU 2017-11-30)	13 596,00\$	G
ELIXIR TECHNOLOGIES CORPORATION	RENOUVELLEMENT ENTRETIEN DU LOGICIEL ELIXIR DESIGN PRO TOOLS FOR AFP 1 AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018	14 938,74\$	G
DOCUCOM DIGITAL INC.	ENTRETIEN ET SOUTIEN TECHNIQUE POUR LES NUMERISEURS KODACK I4200	7 860,00\$	AOI
REP SOLUTION INTERACTIVE INC. (DIALOG INSIGHT)	FRAIS MENSUEL D'UTILISATION D'UNE LICENCE CONTACT DE BASE (OPENFIELD) 17 MARS 2017 AU 16 MARS 2018	6 370,00\$	G
ECRION SOFTWARE	LICENCE XF RENDERING - SUPPORT ANNUEL	11 868,59\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
EMC CORPORATION OF CANADA	ENTRETIEN POUR LES EQUIPEMENTS DE LA TOUR DE DISQUE CLARIION AX4	6 513,89\$	G
BINATEK INC.	MAINTENANCE D'UN LECTEUR MICROFILM CANON-MS DU 1ER AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018	1 000,00\$	G
GDI SERVICES (QUEBEC) S.E.C.	ENTRETIEN MENAGER	10 884,08\$	G
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	SERVICE DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN POUR LE BUREAU DE MONTREAL DU 1ER AVRIL AU 31 MARS 2018	8 000,00\$	G
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	ENTRETIEN MENAGER ET NETTOYAGE DU BUREAU DE MONTREAL 2017-2018	6 500,00\$	G
GROUPE DALLAIRE INC.	ENTENTE DE SERVICES 2017-2018	8 500,00\$	G
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	HONORAIRE DE CONSULTATION EN INGÉNIERIE POUR LE RELEVÉ ÉLECTRIQUE ET LA VÉRIFICATION STRUCTURALE.	1 218,74\$	G
CBCI TELECOM (VISIOCONFERENCE)	AJOUT SUPPORT SMARNET 2017	2 443,32\$	G
METALOGIX	ENTRETIEN DU LOGICIEL METAVIS 2017-2019	3 294,85\$	G
PITNEY BOWES	CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA TIMBREUSE DM1000 ET DE SES ACCESSOIRES DU 1ER AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018	3 325,80\$	G
BATIVAC CLIMATISATION INC.	ENTRETIEN CLIMATISEUR LIEBERT CHALLENGER 3000 BUREAU DE MONTREAL DU 1ER AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018	2 056,00\$	G
LIFTOW DE QUEBEC	SERVICE D'ENTRETIEN POUR DES EQUIPEMENTS DE MANUTENTION DU 1ER AVRIL 2017 AU 31 MARS 2019	1 930,00\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	RENOUVELLEMENT ET SUPPORT WEBFILTER (WEBSENCE)	24 592,00\$	G
PITNEY BOWES	RENOUVELLEMENT ENTRETIEN DE L'INSEREUSE DE TABLE POUR LA PERIODE DU 1ER AVRIL 2017 AU 31 MARS2018	3 256,92\$	G
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN REDGATE SQL DATA COMPARE 2017-2018	9 021,00\$	AOI
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	SUPPORT LICENCES ERWIN 2 ANS	14 595,00\$	AOI
FORM PLUS	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT D'UNE LICENCE POUR IMPRESSIONS DES CHEQUES 2017-2019	1 240,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FRESCHÉ SOLUTIONS INC. (SPEEDWARE)	SUPPORT MEDIA DESKTOP	1 114,22\$	G
IMDS CANADA	RENOUVELLEMENT ANNUEL DU CONTRAT D'ENTRETIEN STREAMDIFF 2017-2018	13 682,00\$	G
SERVICE REGIONAL D'INTERPRETARIAT DE L'EST QUEBEC INC. SRIEQ	INTERPRÉTARIAT	4 000,00\$	G
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	SUPPORT TECHNIQUES POUR 150 LICENCES BLACKBERRY BES 12 GOLD	4 740,00\$	AOI
FORRESTER RESEARCH INC	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT FORRESTER 2017-06-01 À 2018-05-31	18 900,00\$	G
BELL CANADA	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT POUR LA MAINTENANCE DE LICENCES CA IDENTITY MINDER.	15 569,62\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT DES JETONS RSA DU 1ER JUIN 2017 AU 31 MAI 2018	6 460,20\$	AOI
AVEPOINT CANADA LTD.	RENOUVELLEMENT POUR L'ENTRETIEN DE NOS LICENCES DocAve 2018-05-01	4 032,00\$	G
SSP TELECOM	MAINTENANCE SPEECHCARE DE NUANCE PREMIUM DU 6 JUIN 2017 AU 5 JUIN 2018	6 200,00\$	AOI
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	VENTILATION ET ÉCLAIRAGE EN DEHORS DES HEURES NORMALES	1 050,00\$	G
DEMAND TECHNOLOGY SOFTWARE INC.	RENOUVELLEMENT DES LICENCES NTSMF PERFORMANCE SENTRY	16 788,00\$	G
SOLIMAR SYSTEMS INC.	RENOUVELLEMENT DE L'ENTRETIEN DE LA LICENCE DE BASE ICONVERT	3 981,90\$	G
OPEN TEXT INC. (US)	RENOUVELLEMENT DE RIGHT FAX DU 1ER JUILLET 2017 AU 30 JUIN 2018	3 735,89\$	G
SMARTSVN GMBH	RENOUVELLEMENT POUR L'ENTRETIEN SMARTSVN AU 18 JUIN 2018	6 068,86\$	G
BUROCOM	SERVICE D'ENTRETIEN DE 10 PHOTOCOPIEURS POUR LA PÉRIODE DU 15 MAI 2017 AU 14 MAI 2018	3 000,00\$	G
SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON, S.E.C. (3360137130)	PRÉSENCE D'UN TECHNICIEN DE JOHNSON CONTROLS LORS DES TESTS SUR LES SYSTÈMES INCENDIES AU 475 J.-P.	1 765,00\$	G
TYCO INTEGRATED FIRE & SECURITY	VÉRIFICATION ANNUELLE DU SYSTÈME DE PROTECTION D'INCENDIE DU CTI DE PDC	3 510,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST (4915)	INSPECTION MAJEURE DU SYSTÈME INCENDIE DU CTI DU 475 J.-P.	4 380,75\$	G
INFORMATIQUE PRO CONTACT	RENOUVELLEMENT ENTRETIEN DU LOGICIEL WM WARE 2017-2018	1 605,00\$	AOI
FUJITSU CONSEIL (CANADA) INC. (DMR, PROMAINTECH NOVAXA INC.)	MACROSCOPE - NO. LICENCE: CDN-0224 DATE DE RENOUELEMENT: 1 JUILLET 2017: POUR LA PÉRIODE 1 AN	6 353,24\$	G
GRANDITE	ENTRETIEN SILVERRUN-MRD WINDOWS 2017-2018	5 430,00\$	G
PUBLICATIONS MASS-MEDIA INC. (COURRIER PARLEMENTAIRE)	ABONNEMENT POUR LE COURRIER PARLEMENTAIRE	3 000,00\$	G
AGILEDSS INC.	RENOUVELLEMENT DE L'ENTRETIEN DE LA LICENCE 360EYES 2017-2020	14 126,00\$	G
GARDA, ENQUETES ET SERVICES-CONSEILS GW	SERVICES D'UN AGENT DE SÉCURITÉ	1 232,97\$	G
SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON, S.E.C. (3360137130)	REPLACEMENT DU MOTEUR DU VENTILATEUR	1 035,54\$	G
DILIGENT BOARD MEMBER SERVICES INC. (6375)	DILIGENT (AMENDEMENT POUR AJOUT ET RETRAIT)	3 115,88\$	G
BELL CANADA	INSCRIPTIONS ET MODIFICATIONS AUX ANNUAIRES DE BELL POUR LE 1ER JUILLET 2017 AU 30 JUIN 2018	14 550,00\$	G
TELEBEC S.E.C.	INSCRIPTION À L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DE TÉLÉBEC 2017 -2018	1 537,20\$	G
RR DONNELLEY (MOORE CANADA CORP.)	MULTITRANS au 2018-07-20 (ENTRETIEN)	7 427,00\$	G
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	ENTRETIEN LOGICIEL CA ERWIN MODELER NAVIGATOR EDITION ENTERPRISE POUR TROIS ANNÉES.	5 340,52\$	AOI
CA TECHNOLOGIES (U.S.) (COMPUTER ASSOCIATED)	RENOUVELLEMENT DE L'ENTRETIEN DU LOGICIEL CA EHEALTH PERFORMANCE	17 559,44\$	AOI
STANEX INC.	ENTRETIEN DES BATTERIE DANS LES SALLES DES SERVEURS AU 150 R.L. ET DU 475 J.P.	20 293,00\$	G
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	RÉPARATION SUR LE TOIT DU 475 J.-P.	6 487,20\$	G
LOGIC-CONTROLE INC.	CONTRÔLE DES ACCÈS POUR LE CENTRE DES DOSSIER AU LOCAL 244	1 710,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	ENTRETIEN POUR 2 SERVEURS HP	1 872,00\$	AOI
RED GATE SOFTWARE LTD	RENOUVELLEMENT POUR L'ENTRETIEN DES LICENCES SQL COMPARE PRO 2017-2018	7 279,05\$	AOI
CA TECHNOLOGIES (COMPUTER ASSOCIATES CAN. LTD.)	CA SERVICE DESK MANAGER au 2018-06-29	22 050,00\$	G
SCHEMAWARE LLC	RENOUVELLEMENT POUR LE SUPPORT ET LA MAINTENANCE DE LA LICENCE COPYBOOK2C SHARP 2017-2020	8 152,80\$	G
XMEDIUS SOLUTIONS INC.	XMEDIUS FAX 2020-08-25	7 408,80\$	G
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	RÉPARATION LOCAL DE LA GÉNÉRATRICE DU 475 J.-P.	7 740,65\$	G
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	MAINTENANCE DE LA GÉNÉRATRICE AU S1B.410	4 867,45\$	G
AV TECH INC.	ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS, DES COMPOSANTES, MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS	6 000,00\$	G
SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON, S.E.C. (3360137130)	REPLACEMENT DU COMPRESSEUR SUR L'UNITÉ DE CLIMATISATION UR-4 DU CTI	2 950,00\$	G
KIFINTI SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN ANNUEL HEAT WINDOWS DU 1ER SEPTEMBRE 2017 AU 31 AOUT 2018	21 467,95\$	G
LOGIC-CONTROLE INC.	AJOUT DE 7 LECTEURS ET 3 CONTRÔLEURS D'ACCÈS AU 7IÈME ÉTAGE DE PLACE DE LA CITÉ	13 100,00\$	G
COMPUGEN INC.	SUPPORT POUR NOS LICENCES MCAFEE COMPLETE DATA PROTECTION DU 12 JUILLET2017 AU 29 MARS 2018	1 178,75\$	AOI
STANEX INC.	RÉPARATION DU UPS EATON PW-9315-300KVA DU 475 J.-P.	2 157,00\$	G
SVI E SOLUTIONS INC.	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT VIA ELEARNING	5 991,90\$	G
MAB PROFIL	DÉMONTAGE DE 76 POSTES INTÉGRÉS TEKNION, DÉMÉNAGEMENT ET RECONSTRUCTION	21 736,00\$	AOI
SERRURERIE CONTRÔLE (1161793238)	ENTRETIEN PRÉVENTIF DES PORTES DES IMMEUBLES RRSP	1 433,00\$	G
RED GATE SOFTWARE LTD	ENTRETIEN LOGICIEL DLM AUTOMATION SUITE	4 016,13\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
COURRIER SECURITAIRE INC. - MAIL IT SAFE	HEBERGEMENT SUR UN SERVEUR PARTAGÉ "MAIL IT SAFE" POUR LA PÉRIODE DU 31 AOÛT 2017 AU 30 AOÛT 2018	7 900,00\$	G
BELL CANADA	RENOUVELLEMENT DE L'ENTRETIEN DE NOS DIX (10) ÉQUILIBREURS DE CHARGE (BIG-IP)	20 096,32\$	AOI
PITNEY BOWES	ENTRETIEN POUR LES 2 CAMERAS (ENTRÉE-SORTIE) SUR L'INSÉREUSE RIVAL DU 1ER AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018	2 777,60\$	G
QUEST SOFTWARE CANADA INC. (DELL)	ENTRETIEN DU LOGICIEL SECURITY EXPLORER POUR LA PÉRIODE DU 31 AOÛT 2017 AU 31 AOÛT 2018	2 793,00\$	G
ATELIER ÉBÉNISTERIE A. LIZOTTE	TRAVAUX D'ÉBINISTERIE LOCAUX DE LA DAJ	4 000,00\$	G
SIGNALISATION PLURI-DESIGN	INSTALLATION DE GIVRAGE LOCAUX DE LA DAJ	2 005,00\$	G
FD JUL INC.	TRANSFÈRT DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE SUR ROUES MOBILES "JULMOBILE" DE LA COLLINE	1 650,00\$	G
MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. - SEAO (CONSTRUCTO)	FRAIS RELATIFS AUX APPELS D'OFFRES PUBLIC	2 200,00\$	G
PROTECTION & INCENDIE MLH LTEE	ENTRETIEN BUREAU DE MONTRÉAL 2017-2018	2 000,00\$	G
JLR INC. SOLUTIONS FONCIÈRES	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT DU LOGICIEL LAZYCHAMP POUR 2018	1 250,00\$	G
TELERIK INC.	ENTRETIEN ANNUEL 4 LICENCES DE TELERIK	2 232,93\$	G
ALTOVA, INC.	RENOUVELLEMENT DE LA MAINTENANCE XML SPY DU 1ER NOV 2017 AU 31 OCTOBRE 2019	11 573,82\$	G
ORDINAL TECHNOLOGY CORPORATION	MAINTENANCE DU LOGICIEL NSORT POUR WINDOWS 2017-2020	3 430,68\$	G
ATALASOFT INC.	RENOUVELLEMENT MAINTENANCE DOTIMAGE 2017-2018	5 369,76\$	G
MAB PROFIL	DÉMANTÈLEMENT DE 18 POSTES TEKNION ET RECONSTRUCTION	5 160,00\$	AOI
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	RÉPARATION DU LOCAL DE LA GÉNÉRATRICE AU 475 J.-P.	18 132,89\$	G
DE MARQUE	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT AU DICTIONNAIRE "LE PETIT ROBERT" POUR 1000 À 1999 UTILISATEURS	7 975,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	COMMUTATEURS BROCADE au 2018-10-10	2 352,00\$	AOI
BELL CANADA	LIGNE SÉCURISÉE	2 900,00\$	G
SHAREGATE	RENOUVELLEMENT POUR LE SUPPORT DES LICENCES SHAREGATE 2017-2018	21 332,51\$	G
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	RENOUVELLEMENT DE LA MAINTENANCE ET SUPPORT DES LICENCES MINDMANAGER 2017-2018	19 516,25\$	AOI
JMS EVOLUTION INC.	TRAVAUX DE NATURE TECHNIQUE CÂBLAGE ÉTAGE 7 PLACE DE LA CITÉ	8 000,00\$	G
TRIPWIRE INC.	ENTRETIEN DES LICENCES TRIPWIRE	4 886,00\$	G
COTE FLEURY INC.	ACHAT ET INSTALLATION DE SERRURES LOCAUX DE LA DAJ	5 267,79\$	G
ICO TECHNOLOGIES INC.	ENTRETIEN DE LA SOLUTION D'HORODATEUR TARGET DU 1ER DECEMBRE 2017 AU 30 NOVEMBRE 2018	23 469,60\$	G
IMDS CANADA	MAINTENANCE DES NUMERISEURS KODAK I4200 À LA CARRA	4 524,10\$	G
VYAPIN SOFTWARE SYSTEMS	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT POUR LES LICENCES DOCKIT 2017-2018	1 383,33\$	AOI
ORACLE CANADA ULC	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT DU SERVEUR SUN AVEC SA LICENCE SOLARIS (1 AN)	3 687,29\$	G
BERATUNG TECHNOLOGIE BUSINESS SERVICE (BTB)	RENOUVELLEMENT DE L'ENTRETIEN DU LOGICIEL DE VISIONNEMENT POUR UN AN	1 912,95\$	G
IMDS CANADA	CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LES LICENCES AD'DOC IIM	16 028,00\$	G
NECANDO SOLUTIONS INC.	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DB2 CONNECT ENTERPRISE DE IBM 2017-2018	6 174,00\$	AOI
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	TRAVAUX D'INSONORISATION DE LA VENTILATION LOCAUX DE LA DAJ	4 769,98\$	G
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	TRAVAUX D'INSONORISATION	12 025,72\$	G
SERRURERIE CONTRÔLE (1161793238)	DIVERS TRAVAUX DE SERRURERIE SUITE À L'INSPECTION ET L'ENTRETIEN PRÉVENTIF	1 927,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT POUR WORKSPACE ONE (AIR WATCH) au 2018-10-31	2 824,38\$	AOI
ECMOR QUEBEC INC.	REPLACEMENT DE 6 CÂBLES 2412 CATÉGORIE 6 AU 7E ÉTAGE DU 475 J.-P.	1 320,00\$	G
INDIGO (ANC. VINCI PARK INC.)	VIGNETTE DE STATIONNEMENT 475 JACQUES PARIZEAU 3 UNITÉ	8 454,24\$	G
MONETTE EXPRESS 141273 CANADA INC.	AMÉNAGEMENT DE BUREAUX INTÉGRÉS	2 395,00\$	AOI
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	MAINTENANCE POUR MCAFEE	3 265,25\$	AOI
PITNEY BOWES	PLAN DE SERVICE POUR LA MACHINE À AFFRANCHISSEMENT PITNEY BOWES CONNECT PLUS 3000	2 010,72\$	G
RESEAU INTERNET QUEBEC (RIQ)	HÉBERGEMENT DE L'OUTIL DE SONDEGE EN LIGNE LINESURVEY DU 1ER DECEMBRE 2017 AU 30 NOVEMBRE 2018	2 301,00\$	G
OPTRICS INC.	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT DES LICENCES NETFLOW ET OPUTIL	3 786,13\$	G
FUJITSU CONSEIL (CANADA) INC. (DMR, PROMAINTECH NOVAXA INC.)	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT IPEV POUR SIX MOIS COLLINE PARLEMENTAIRE	14 000,00\$	G
THOMSON REUTERS (FINANCIAL & RISK) CANADA	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT DATASTREAM	14 100,00\$	G
SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON, S.E.C. (3360137130)	RÉSERVE POUR LES APPELS DE SERVICE SUR LES ÉQUIPEMENTS DE CLIMATISATION ET VENTILATION DU CTI (475)	3 500,00\$	G
GCI INC.	CONTRAT DE SOUTIEN TECHNIQUE ET D'UTILISATION DU LOGICIEL GESTION VIRTUELLE 2018-01-01 À 2018-12-31	5 765,00\$	G
INSIGHT CANADA INC.	RENOUVELLEMENT MAINTENANCE ANNUELLE DES JETONS ETOKENS (SAFENET)	3 514,65\$	AOI
SOFTCHOICE CORPORATION (SOFTCHOICE LP)	CREATIVE CLOUD au 2018-12-26	10 932,24\$	AOI
EGR INC.	ASSURANCE	10 224,20\$	G
CBCI TELECOM (VISIOCONFERENCE)	ENTRETIEN CISCO - au 2018-02-15	13 781,62\$	G
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT	4 827,24\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
SANI-FONTAINES INC.	ENTRETIEN DES REFROIDISSEURS À EAU	13 001,00\$	AOI
PITNEY BOWES	CONTRAT D'ENTRETIEN POUR L'INSÉREUSE PITNEY BOWES NX01	3 162,00\$	G
RÉJEAN BOSSÉ	INTÉGRATION DE L'INFORMATION DE GESTION DANS UNE BASE DE DONNÉES FILE MAKER	17 360,00\$	G
GROUPE ALITHYA INC.	SOUTIEN AU PILOTAGE DU SYSTEME INTEGRE DES RESSOURCES INFORMATIONELLES (SIGRI)	20 000,00\$	G
CASSANDRA GELINAS-TRUDEL	SERVICES CONSEILS EN ERGONOMIE	7 560,00\$	G
BERNARD GAGNON	SERVICES CONSEILS EN AGILITE	24 600,00\$	G
SYLVIE GRENIER	SERVICES EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	23 100,00\$	G
MALLETTE COMPTABLES AGREES	ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE	7 700,00\$	G
PIAGET MARKETING ET RECHERCHE INC.	CONFÉRENCE "L'EXPÉRIENCE CLIENT À RETRAITE QUÉBEC" (75 PARTICIPANTS)	1 770,00\$	G
KELENY INC.	SERVICE D'INTERPRÈTE POUR LES DOSSIERS D'ENQUÊTE	9 500,00\$	G
LINOVATI INC.	ACCOMPAGNEMENT PAR UN CONSEILLER EXPERT LEAN DE NIVEAU BLACK BELT	9 990,00\$	G
ROBIC SENCRL	SERVICES JURIDIQUES	20 000,00\$	G
R3D CONSEIL INC.	ACCOMPAGNEMENT EN CARRIÈRE	8 000,00\$	G
FINLAB INC.	CONFÉRENCE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (64 PARTICIPANTS)	2 850,00\$	G
9291-0413 QUEBEC INC.	RENCONTRE DES CADRES DU 19 OCTOBRE 2017	2 000,00\$	G
DR FITZCHARLES MARY-ANN (RHUMATOLOGUE)	HONORAIRE PROFESSIONNEL	1 575,00\$	G

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
LES ENTREPRISES R. DELSANNE	SERVICES PROFESSIONNELS RELIÉS À L'ACTUARIAT (2017-2020)	24 500,00\$	G
SVI E SOLUTIONS INC.	FORMATION EN LIGNE D'ADMINISTRATEURS DE RÉGIMES DE RETRAITE	2 580,00\$	G
CONSEIL EN GMO	SERVICES EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	23 520,00\$	G
GROUPE APTAS INC.	BOITE À DOSSIER	1 027,00\$	G
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	CABLES DE SECURITE - PortableHybride - achat	6 325,90\$	G

Légende

AOI : Appel d'offres sur invitation

G : Gré à gré

TITRE 103 : ERREURS ADMINISTRATIVES

En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r.2 – (Règlement d'application de la Loi sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) :

- a. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- b. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- c. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- d. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- e. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- f. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- g. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- h. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.

La loi a été sanctionnée le 20 novembre 2015 avec un effet rétroactif au 3 novembre 2015.

Afin d'effectuer une remise de dette, la date à laquelle est établie la dette est prise en compte. Par conséquent, si la dette est établie depuis le 3 novembre 2015, la remise de dette est appliquée automatiquement, et ce, peu importe la date à laquelle les montants ont été versés en trop.

Toutefois, la remise de dette ne s'applique pas lorsque les montants versés ou bénéfices accordés en trop auraient pu raisonnablement être constatés par la personne.

La remise de dette survient à la suite de la révision légale, soit 24 mois après la date de prise de la retraite. Les écarts et les raisons des montants versés en trop sont alors constatés et la dette établie.

Des erreurs administratives¹, des modifications de données par l'employeur ou des modifications de la date de la retraite par le client peuvent être à l'origine des montants versés ou bénéfices accordés en trop au client. Dans certains cas, pour le même dossier, plus d'une raison peuvent être à l'origine de la remise de dette.

Retraite Québec assure un suivi rigoureux des dossiers de remises de dette, mais ne répertorie pas ses données en fonction des raisons qui ont mené à la remise de dette. Il est donc impossible d'identifier le volume des remises de dette attribuables à une erreur administrative.

Le tableau ci-dessous présente le volume des remises de dette effectuées par Retraite Québec avant et après le 3 novembre 2015. Ces remises de dette ne sont pas attribuables uniquement à des erreurs administratives, on note entre autres les cas de revenus insuffisants (disposition pour les personnes à faible revenu) et les cas de délais de prescription dépassés.

TITRE 103 : ERREURS ADMINISTRATIVES

En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r.2 – (Règlement d'application de la Loi sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) :

- a. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- b. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- c. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- d. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- e. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- f. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- g. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- h. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.

Volumétrie des dossiers traités

Année	Nombre de dossiers révisés	Nombre de dossiers pour lesquels il y a eu remise de dette	Montant total des remises de dette
2017	18 541	505	432 685,17 \$
2016	22 857	675	680 774,69 \$
3 novembre 2015 au 31 décembre 2015	3 830	133 ²	187 247 \$ ³
1 ^{er} janvier 2015 au 2 novembre 2015	21 292		

¹ Une erreur administrative correspond à toute faute, toute omission ou tout manquement de la part de l'administration. L'erreur peut être commise par le personnel de l'administration ou provenir des systèmes informatiques.

^{2,3} Pour l'année 2015, la répartition du nombre de dossiers et du montant des remises de dette avant et après le 3 novembre n'est pas disponible.

TITRE 104 : État de situation quant à la mesure « Soutien aux enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :

- a) nombre d'enfants admis;**
- b) nombre d'enfants refusés;**
- c) total des sommes versées.**

Données du Supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels au 8 avril 2018 (depuis le début du programme) :

- Nombre de demandes acceptées : 1 806
- Nombre de demandes n'ayant pas répondu aux critères : 2 081
- Total des sommes versées : 41 M\$